

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 01227

Numéro SIREN : 378 522 361

Nom ou dénomination : SEBA SUD OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 24/08/2018 sous le numéro de dépôt B2018/023025

SAS SEBA SUD-OUEST

COMPTES AU 31/12/2017

Copie certifiée conforme à l'originale
le 20 AOUT 2018

le président, François LACONTE



SOMMAIRE

Bilan Actif	1
Bilan Passif	3
Compte résultat	4
Compte résultat (suite)	5
S. intermédiaires de gestion	6
Bilan Actif Détaillé	7
Bilan Passif Détaillé	9
Compte résultat détaillé	10
S.I.G. détaillés	13

BILAN ACTIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/17	Valeurs nettes au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	611	1 967	-1 357	-69
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages indus.	12 150	10 926	1 224	11
Autres immobilisations corporelles	30 471	19 599	10 872	55
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	171	171		
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 158	13 024	-866	-7
TOTAL (I)	55 561	45 688	9 873	22
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)	162 396	127 050	35 346	28
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients (3)	369 409	333 311	36 099	11
Clients douteux, litigieux (3)	106 091	13 723	92 367	673
Provisions pour dépréciations des clients	-49 422	-11 436	-37 986	-332
Clients Factures à établir (3)		22 646	-22 646	-100
Personnel et comptes rattachés (3)	376		376	
Créances fiscales et sociales (3)	15 703	5 997	9 707	162
Autres créances (3)	1 324	1 003	320	32
Débiteurs divers (3)	-5 452	-2 376	-3 077	-130
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	24 693	31 798	-7 105	-22
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	82 737	159 849	-77 112	-48
Charges constatées d'avance (3)	4 043	2 133	1 909	90
TOTAL (II)	711 896	683 698	28 198	4
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	767 457	729 386	38 071	5
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				

BILAN ACTIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIFValeurs nettes au
31/12/17Valeurs nettes au
31/12/16

Variation

en valeur

en %

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PASSIF	Valeurs au 31/12/17	Valeurs au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	40 000	40 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	4 000	4 000		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	283 652	242 591	41 061	17
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	14 760	41 061	-26 302	-64
SITUATION NETTE	342 413	327 653	14 760	5
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	342 412	327 652	14 760	5
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	6 251	28 495	-22 244	-78
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	139 718	139 631	87	
Avances et acptes recus sur commandes en cours				
Fournisseurs	37 527	27 511	10 016	36
Fournisseurs, factures non parvenues	710	1 518	-808	-53
Dettes fiscales et sociales	240 838	201 506	39 332	20
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes		3 072	-3 072	-100
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (III)	425 044	401 734	23 311	6
Ecarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	767 457	729 386	38 071	5
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	425 044	401 734		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques	6 251	28 495		
(3) Dont emprunts participatifs				

SAS SEBA SUD-OUEST
COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services)	1 552 684	1 446 446	106 238	7
<i>dont à l'exportation :</i>				
Montant net du chiffre d'affaires	1 552 684	1 446 446	106 238	7
Production stockée	35 346	62 260	-26 914	-43
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	29 268	38 824	-9 556	-25
Autres produits	86		86	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 617 383	1 547 530	69 854	5
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 166	4 084	-919	-22
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	615 078	618 962	-3 884	-1
Impôts, taxes et versements assimilés	20 873	17 398	3 475	20
Salaires et traitements	666 127	616 899	49 228	8
Charges sociales	238 910	224 971	13 939	6
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	17 278	19 399	-2 120	-11
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	38 986	7 936	31 050	391
Dotations aux provisions				
Autres charges	7	3 505	-3 497	-100
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 600 426	1 513 154	87 272	6
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	16 958	34 376	-17 419	-51
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
 <i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i> <i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>				

COMPTES DE RÉSULTAT - SUITE

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)	446	4 812	-4 365	-91
Autres intérêts et produits assimilés (3)	328	-14	343	
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	775	4 798	-4 023	-84
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 180	1 793	1 387	77
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	3 180	1 793	1 387	77
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-2 405	3 005	-5 410	-180
RÉSULTAT COURANT^{avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)}	14 553	37 381	-22 828	-61
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		6 441	-6 441	-100
Sur opérations en capital	869		869	
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	869	6 441	-5 572	-87
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		405	-405	-100
Sur opérations en capital	866		866	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	866	405	461	114
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3	6 036	-6 033	-100
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	-204	2 356	-2 560	-109
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1 619 028	1 558 769	60 259	4
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 604 268	1 517 707	86 561	6
Bénéfice ou Perte	14 760	41 061	-26 302	-64
 (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées				

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	en %	Du 01/01/16 Au 31/12/16	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 552 684	100	1 446 446	100	106 238	7
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	1 552 684	98	1 446 446	96	106 238	7
+ / - Production stockée	35 346	2	62 260	4	-26 914	-43
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1 588 030	100	1 508 706	100	79 324	5
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	1 588 030	100	1 508 706	100	79 324	5
- Matières premières	3 166		4 084		-919	-22
- Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION	1 584 864	100	1 504 621	100	80 243	5
MARGE BRUTE TOTALE	1 584 864	100	1 504 621	100	80 243	5
- Autres achats	49 831	3	43 005	3	6 826	16
- Charges externes	565 247	36	575 957	40	-10 710	-2
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	969 786	62	885 660	61	84 126	9
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	20 873	1	17 398	1	3 475	20
- Salaires et traitements	666 127	43	616 899	43	49 228	8
- Charges sociales	238 910	15	224 971	16	13 939	6
Total	-925 910	-60	-859 268	-59	-66 642	-8
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	43 876	3	26 392	2	17 484	66
Reprises sur dépréciations, provisions, amorts	1 000		8 145	1	-7 145	-88
+ Transferts de charges d'exploitation	28 268	2	30 679	2	-2 411	-8
+ Autres produits d'exploitation	86				86	
- Dotations amortissements et dépréciations	56 265	4	27 335	2	28 930	106
- Autres charges d'exploitation	7		3 505		-3 497	-100
Total	-26 918	-2	7 985	1	-34 903	-437
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	16 958	1	34 376	2	-17 419	-51
Opérations en commun						
+ Produits financiers	775		4 798		-4 023	-84
- Charges financières	3 180		1 793		1 387	77
Total	-2 405		3 005		-5 410	-180
RÉSULTAT COURANT	14 553	1	37 381	3	-22 828	-61
+ Produits exceptionnels (1)	869		6 441		-5 572	-87
- Charges exceptionnelles (2)	866		405		461	114
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)	-204		2 356		-2 560	-109
Total	207		3 680		-3 473	-94
RÉSULTAT EXERCICE	14 760	1	41 061	3	-26 302	-64
(1) dont produits cessions éléments cédés	869				869	
(2) dont valeurs comptables éléments cédés	866				866	

FL

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/17	Valeurs nettes au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	610,75	1 967,35	-1 356,60	-68,96
20500000 CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES	24 680,57	24 680,57		
28050000 AMORT CONCESSIONS DROITS SIMIL	-24 069,82	-22 713,22	-1 356,60	-5,97
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	12 149,69	10 925,65	1 224,04	11,20
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	52 738,39	45 600,16	7 138,23	15,65
28154000 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	-40 588,70	-34 674,51	-5 914,19	-17,06
Autres immobilisations corporelles	30 471,20	19 599,45	10 871,75	55,47
21810000 INSTALLATIONS GENERALES DIVERS	61 868,10	43 035,10	18 833,00	43,76
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	19 867,90	25 543,49	-5 675,59	-22,22
21830000 MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE	5 289,25	5 289,25		
21840000 MOBILIER	23 056,53	21 010,13	2 046,40	9,74
28181000 AMORT AGENCEMENTS DIVERS	-35 973,37	-31 331,73	-4 641,64	-14,81
28182000 AMORT MAT TRANSPORT	-19 867,90	-22 619,88	2 751,98	12,17
28183000 AMORT MATERIEL DE BUREAU	-3 949,86	-3 109,63	-840,23	-27,02
28184000 AMORT MOBILIER	-19 819,45	-18 217,28	-1 602,17	-8,79
Immobilisations financières (2)				
Autres titres immobilisés	171,00	171,00		
27100000 TITRES IMMOBILISES	171,00	171,00		
Autres immobilisations financières	12 158,00	13 024,48	-866,48	-6,65
27500000 DEPOTS CAUTIONNEMENTS VERSES	12 158,00	13 024,48	-866,48	-6,65
TOTAL (I)	55 560,64	45 687,93	9 872,71	21,61
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
En cours de production (biens et services)	162 395,68	127 050,00	35 345,68	27,82
34500000 PRESTATIONS SERVICES EN COURS	162 395,68	127 050,00	35 345,68	27,82
Créances (3)				
Clients (3)	369 409,31	333 310,56	36 098,75	10,83
Clients douteux, litigieux (3)	106 090,52	13 723,20	92 367,32	673,07
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	106 090,52	13 723,20	92 367,32	673,07
Provisions pour dépréciations des clients	-49 422,38	-11 436,00	-37 986,38	-332,16
49160000 PROV DEPREC CREANCES DOUTEUSES	-49 422,38	-11 436,00	-37 986,38	-332,16
Clients Factures à établir (3)		22 645,60	-22 645,60	-100,00
Personnel et comptes rattachés (3)	375,98		375,98	
Créances fiscales et sociales (3)	15 703,12	5 996,56	9 706,56	161,87
43870000 ORG SOCIAUX PROD A RECEVOIR	13 011,93	500,00	12 511,93	
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES		2 574,00	-2 574,00	-100,00
44566000 TVA DEDUC / BIENS ET SERVICES	2 691,19	2 410,56	280,63	11,64
44586000 TVA S/FACT NON PARVENUES		512,00	-512,00	-100,00
Fournisseurs débiteurs	1 323,50	1 003,39	320,11	31,90
Débiteurs divers (3)	-5 452,06	-2 375,55	-3 076,51	-129,51
46870000 DEBITEURS CREDITEURS DIVERS	-5 452,06	-2 375,55	-3 076,51	-129,51
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	24 692,67	31 797,91	-7 105,24	-22,34

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/17	Valeurs nettes au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
50800000 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMEN	24 692,67	31 797,91	-7 105,24	-22,34
Disponibilités	82 736,94	159 849,08	-77 112,14	-48,24
51210000 CREDIT AGRICOLE	12 501,92	65 010,97	-52 509,05	-80,77
51220000 CRCA COMPTE A TERME	64 867,02	94 833,21	-29 966,19	-31,60
51921000 DAILLY ESCOMPTE A REMBOURSER	5 368,00		5 368,00	
53000000 CAISSE		4,90	-4,90	-100,00
Charges constatées d'avance (3)	4 042,58	2 133,27	1 909,31	89,50
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 042,58	2 133,27	1 909,31	89,50
TOTAL (II)	711 895,86	683 698,02	28 197,84	4,12
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	767 456,50	729 385,95	38 070,55	5,22

SAS SEBA SUD-OUEST
BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PASSIF	Valeurs au 31/12/17	Valeurs au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	40 000,00	40 000,00		
10100000 CAPITAL	40 000,00	40 000,00		
Réserves				
Réserve légale	4 000,00	4 000,00		
10610000 RESERVE LEGALE	4 000,00	4 000,00		
Report à nouveau	283 652,40	242 591,08	41 061,32	16,93
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	283 652,40	242 591,08	41 061,32	16,93
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	14 759,66	41 061,32	-26 301,66	-64,05
SITUATION NETTE	342 412,06	327 652,40	14 759,66	4,50
TOTAL (I)	342 412,06	327 652,40	14 759,66	4,50
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
TOTAL (II)				
DETTES (I)				
Emprunts et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	6 250,84	28 495,10	-22 244,26	-78,06
51260000 CRCA FACTORING	38,84		38,84	
51910000 DAILLY A REMBOURSER		28 495,10	-28 495,10	-100,00
51920000 DAILLY ESCOMPTEES	6 212,00		6 212,00	
Groupe et associés	139 718,46	139 631,47	86,99	0,06
45520000 C/C LACOMBE	21 023,46	20 936,47	86,99	0,42
45540000 C/C SARL MF CONSEIL	118 695,00	118 695,00		
Fournisseurs	37 527,15	27 511,06	10 016,09	36,41
Fournisseurs, factures non parvenues	710,00	1 517,59	-807,59	-53,22
Dettes fiscales et sociales	240 837,99	201 506,33	39 331,66	19,52
42820000 PERS CONGES A PAYER	52 361,02	52 915,20	-554,18	-1,05
43100000 SECURITE SOCIALE	30 657,00	24 403,00	6 254,00	25,63
43730000 CAISSE DE RETRAITE NC	8 591,62	5 482,00	3 109,62	56,72
43733000 QUATREM PREVOYANCE	1 428,87		1 428,87	
43734000 SMABTP - SAGENA	5 680,46	2 362,62	3 317,84	140,43
43820000 CHARGES SOC / CONGES A PAYER	21 852,02	22 611,70	-759,68	-3,36
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 700,00		1 700,00	
44551000 TVA A DECAISSER	37 993,00	31 295,00	6 698,00	21,40
44571100 TVA COLLECTEE 20%	79 250,00	57 461,54	21 788,46	37,92
44587000 TVA S/FAE		3 774,27	-3 774,27	-100,00
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	1 324,00	1 201,00	123,00	10,24
Autres dettes		3 072,00	-3 072,00	-100,00
41980000 RRR A ACCORDER		3 072,00	-3 072,00	-100,00
TOTAL (III)	425 044,44	401 733,55	23 310,89	5,80
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	767 456,50	729 385,95	38 070,55	5,22
(1) Dont à moins d'un an	425 044,44	401 733,55		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques	6 250,84	28 495,10		

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Production vendue (biens et services)	1 552 683,97	1 446 445,66	106 238,31	7,34
70610000 PRESTATIONS SERVICES 20%	1 552 683,97	1 446 445,66	106 238,31	7,34
Montant net du chiffre d'affaires	1 552 683,97	1 446 445,66	106 238,31	7,34
Production stockée	35 345,68	62 260,00	-26 914,32	-43,23
71340000 VARIATION E.C.PRODUCTION TRAV	35 345,68	62 260,00	-26 914,32	-43,23
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	29 267,78	38 824,23	-9 556,45	-24,61
78170000 REPRISES PROV DEPR ACTIF CIRC	1 000,00	8 145,00	-7 145,00	-87,72
79100000 TRANSFERT CHARGES EXPL	28 267,78	7 138,23	21 129,55	296,01
79110000 TRANSFERT CHARGES TVA		23 541,00	-23 541,00	-100,00
Autres produits	86,05		86,05	
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	86,05		86,05	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	1 617 383,48	1 547 529,89	69 853,59	4,51
Charges d'exploitation				
Achats de matières premières et autres approvis.	3 165,80	4 084,42	-918,62	-22,49
60200000 AUTRES APPROVISIONNEMENTS	3 165,80	4 084,42	-918,62	-22,49
Autres achats et charges externe	615 078,01	618 961,60	-3 883,59	-0,63
60612000 ELECTRICITE GAZ	3 172,17	3 222,40	-50,23	-1,56
60614000 CARBURANTS	24 510,40	23 110,77	1 399,63	6,06
60630000 FOURNITURES ENTRETIEN ET PO	4 100,47	2 955,75	1 144,72	38,73
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	18 048,15	13 716,07	4 332,08	31,58
61000000 SOUS TRAITANCE	180 000,00	180 000,00		
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	2 333,50	5 200,00	-2 866,50	-55,13
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	37 872,00	37 872,00		
61350000 LOCATION MATERIELS	55 595,21	59 954,58	-4 359,37	-7,27
61351000 LOCATIONS AUTO VP		622,49	-622,49	-100,00
61352000 LOCATION SERVEUR AUVEA	7 848,00	7 848,00		
61400000 CHARGES LOCATIVES CO-PROPRIETE	7 006,20	7 006,20		
61520000 ENTRETIEN / IMMOBILIER	12 487,16	11 590,05	897,11	7,74
61550000 ENTRETIEN MATERIEL	22 283,95	24 407,66	-2 123,71	-8,70
61560000 MAINTENANCE MATERIEL	19 600,54	30 207,66	-10 607,12	-35,11
61610000 MULTIRISQUE ENTREPRISE	2 297,86	2 221,35	76,51	3,44
61620000 ASSURANCES MATERIELS	1 389,21	531,33	857,88	161,46
61630000 ASSURANCE VEHICULES	10 510,81	8 126,38	2 384,43	29,34
61640000 RISQUE D EXPLOITATION	76 228,45	76 779,36	-550,91	-0,72
61650000 ASS RESP DIRIGEANTS	1 201,92	101,92	1 100,00	
61670000 ASSURANCE IND FIN DE CARRIERE	3 332,21	3 728,92	-396,71	-10,64
61810000 DOCUMENTATION	1 725,71	2 312,69	-586,98	-25,38
61820000 TELESURVEILLANCE	1 316,15	1 022,42	293,73	28,73
62260000 HONORAIRES DIVERS	16 770,00	15 678,00	1 092,00	6,97
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	1 746,95	6 636,05	-4 889,10	-73,67
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	972,67	1 694,67	-722,00	-42,60
62320000 DOCUMENTATION	503,86		503,86	
62340000 CADEAUX CLIENTS	7 509,05	8 289,58	-780,53	-9,42
62350000 TICKETS CADEAUX SALARIES	6 213,60	5 234,40	979,20	18,71
62380000 DONS DIVERS	990,00	430,00	560,00	130,23
62381000 DONS DIVERS ART 238BIS	150,00		150,00	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	4 141,39	4 756,93	-615,54	-12,94
62510005 FRAIS DEPLACEMENTS BERTHET	25,91		25,91	
62510025 FRAIS DEPLACT BOURGOIN	12,73		12,73	
62510040 FRAIS DEPLACEMENT BERDEIL		675,00	-675,00	-100,00
62510050 FRAIS DEPLACEMENT CHAPUIS	444,91	1 346,68	-901,77	-66,96

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
62510300 FRAIS DEPLACEMENT DURRIEU	1 117,05	1 099,61	17,44	1,59
62510400 FRAIS DEPLACEMENT FAURE	15,83	282,76	-266,93	-94,40
62510800 FRAIS DEPLACEMENT JEAN	26,82	660,60	-633,78	-95,94
62511100 FRAIS DEPLACEMENT LACOMBE	23 617,50	24 788,55	-1 171,05	-4,72
62511400 FRAIS DEPLACEMENT MUZAS		16,00	-16,00	-100,00
62511900 FRAIS DEPLACEMENT CHATAINIER	159,07	83,80	75,27	89,82
62512400 FRAIS DEPLACEMENT VALES		270,00	-270,00	-100,00
62513000 FRAIS DEPLACEMENT CAMPECH		771,54	-771,54	-100,00
62513300 FRAIS DEPLACEMENT PAU	17,53	159,82	-142,29	-89,03
62519000 FRAIS DEPLACEMENT FABRE S	217,08	506,22	-289,14	-57,12
62521000 FRAIS DEPLACEMENT DREMONT		625,03	-625,03	-100,00
62528000 FRAIS DEPLACEMENT CAYLUS		210,00	-210,00	-100,00
62530000 FRAIS DEPLACEMENTS CABROL		15,00	-15,00	-100,00
62531000 FRAIS DEPLACEMENT ANGLES		15,00	-15,00	-100,00
62532000 FRAIS DEPLACEMENT CAZALS	471,40		471,40	
62560000 FRAIS DE MISSIONS RECEPTIONS	20,83		20,83	
62570000 MISSIONS ET RECEPTIONS	23 466,97	10 514,13	12 952,84	123,19
62610000 AFFRANCHISSEMENT	11 058,82	8 707,87	2 350,95	27,00
62620000 FRAIS DE TELEPHONE	9 333,64	11 074,04	-1 740,40	-15,72
62700000 SERVICES BANCAIRES ASSIMILES	7 388,33	2 951,08	4 437,25	150,36
62780000 AUTRES FRAIS & COMM.		1 208,49	-1 208,49	-100,00
62810000 COTISATIONS SYNDICAT	462,00	462,00		
62813000 FRAIS DE FORMATIONS EXTERNES	5 364,00	7 260,75	-1 896,75	-26,12
Impôts, taxes et versements assimilés	20 873,35	17 398,37	3 474,98	19,97
63330000 TAXE FORMATION CONTINUE	7 110,95	6 523,05	587,90	9,01
63350000 TAXE D APPRENTISSAGE	4 291,00	4 117,00	174,00	4,23
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	5 682,00	5 277,00	405,00	7,67
63524000 TAXE S/VEHICULES SOCIETE	3 340,00	944,50	2 395,50	253,63
63560000 TAXES DIVERSES LOCALES	178,64	178,06	0,58	0,33
63580000 CARTE GRISE	270,76	358,76	-88,00	-24,53
Salaires et traitements	666 126,94	616 898,89	49 228,05	7,98
64110000 REMUNERATION DU PERSONNEL	666 681,12	624 763,16	41 917,96	6,71
64182000 VAR PROV CONGES A PAYER	-554,18	-7 864,27	7 310,09	92,95
Charges sociales	238 909,50	224 970,78	13 938,72	6,20
64510000 COTISATION URSSAF	182 095,58	176 803,54	5 292,04	2,99
64530000 COTISATION CAISSE RETRAITE NC	44 120,88	41 156,26	2 964,62	7,20
64531000 PREVOYANCE NON CADRES SMIP	5 125,22	4 856,99	268,23	5,52
64532000 MUTUELLE NON CADRES SMIP	11 278,79	9 962,42	1 316,37	13,21
64540000 COTISATION ASSEDI	24 994,72	24 255,08	739,64	3,05
64560000 CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMP	-29 756,00	-30 830,00	1 074,00	3,48
64582000 VAR PROV CHARGES / CONGES	-759,68	-2 542,51	1 782,83	70,12
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	1 809,99	1 309,00	500,99	38,27
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	17 278,44	19 398,91	-2 120,47	-10,93
68111000 DOT AMORT IMMOB INCORPORELLES	1 356,60	1 356,60		
68112000 DOT AMORT IMMOB CORPORELLES	15 921,84	18 042,31	-2 120,47	-11,75
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	38 986,38	7 936,00	31 050,38	391,26
68170000 DOT PROV DEPR ACTIFS CIRCULANT	38 986,38	7 936,00	31 050,38	391,26
Autres charges	7,21	3 504,57	-3 497,36	-99,79
65800000 CHG DIVERSES GESTION COURANTE	7,21	3 504,57	-3 497,36	-99,79
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 600 425,63	1 513 153,54	87 272,09	5,77
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	16 957,85	34 376,35	-17 418,50	-50,67
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				

COMPTES DE RÉSULTAT DÉTAILLÉS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
D'autres valeurs mob. et créances d'actif immo.	446,37	4 811,81	-4 365,44	-90,72
76200000 PROD AUTRES IMMOB FINANCIERES	446,37	4 811,81	-4 365,44	-90,72
Autres intérêts et produits assimilés	328,36	-14,27	342,63	
76400000 REVENUS S/VMP	328,36	-14,27	342,63	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	774,73	4 797,54	-4 022,81	-83,85
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	3 179,75	1 792,71	1 387,04	77,37
66160000 INTERETS BANCAIRES	3 179,75	1 792,71	1 387,04	77,37
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	3 179,75	1 792,71	1 387,04	77,37
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-2 405,02	3 004,83	-5 409,85	-180,04
RÉSULTAT COURANT Avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	14 552,83	37 381,18	-22 828,35	-61,07
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		6 441,14	-6 441,14	-100,00
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		6 441,14	-6 441,14	-100,00
Sur opérations en capital	869,31		869,31	
77520000 CESSION ACTIFS CORPORELS	2,83		2,83	
77560000 PRIX CESSION ELTS FINANCIERS	866,48		866,48	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	869,31	6 441,14	-5 571,83	-86,50
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		405,00	-405,00	-100,00
67120000 PENALITES FISCALES ET SOCIALES		405,00	-405,00	-100,00
Sur opérations en capital	866,48		866,48	
67560000 VNC ELTS FINANCIERS CEDES	866,48		866,48	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	866,48	405,00	461,48	113,95
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	2,83	6 036,14	-6 033,31	-99,95
Impôt sur les bénéfices (X)	-204,00	2 356,00	-2 560,00	-108,66
69500000 IMPOTS SUR BENEFICE	-204,00	2 356,00	-2 560,00	-108,66
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1 619 027,52	1 558 768,57	60 258,95	3,87
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 604 267,86	1 517 707,25	86 560,61	5,70
Bénéfice ou Perte	14 759,66	41 061,32	-26 301,66	-64,05

FL

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	en %	Du 01/01/16 Au 31/12/16	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 552 683,97	100	1 446 445,66	100	106 238,31	7,34
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	1 552 683,97	97,77	1 446 445,66	95,87	106 238,31	7,34
70610000 PRESTATIONS SERVICES 20%	1 552 683,97	97,77	1 446 445,66	95,87	106 238,31	7,34
+ / - Production stockée	35 345,68	2,23	62 260,00	4,13	-26 914,32	-43,23
71340000 VARIATION E.C.PRODUCTION TRAV	35 345,68	2,23	62 260,00	4,13	-26 914,32	-43,23
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1 588 029,65	100,00	1 508 705,66	100,00	79 323,99	5,26
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	1 588 029,65	100,00	1 508 705,66	100,00	79 323,99	5,26
- Matières premières	3 165,80	0,20	4 084,42	0,27	-918,62	-22,49
60200000 AUTRES APPROVISIONNEMENTS	3 165,80	0,20	4 084,42	0,27	-918,62	-22,49
MARGE DE PRODUCTION	1 584 863,85	99,80	1 504 621,24	99,73	80 242,61	5,33
MARGE BRUTE TOTALE	1 584 863,85	99,80	1 504 621,24	99,73	80 242,61	5,33
- Autres achats	49 831,19	3,21	43 004,99	2,97	6 826,20	15,87
60612000 ELECTRICITE GAZ	3 172,17	0,20	3 222,40	0,22	-50,23	-1,56
60614000 CARBURANTS	24 510,40	1,58	23 110,77	1,60	1 399,63	6,06
60630000 FOURNITURES ENTRETIEN ET PO	4 100,47	0,26	2 955,75	0,20	1 144,72	38,73
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	18 048,15	1,16	13 716,07	0,95	4 332,08	31,58
- Charges externes	565 246,82	36,40	575 956,61	39,82	-10 709,79	-1,86
61000000 SOUS TRAITANCE	180 000,00	11,59	180 000,00	12,44		
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	2 333,50	0,15	5 200,00	0,36	-2 866,50	-55,13
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	37 872,00	2,44	37 872,00	2,62		
61350000 LOCATION MATERIELS	55 595,21	3,58	59 954,58	4,14	-4 359,37	-7,27
61351000 LOCATIONS AUTO VP			622,49	0,04	-622,49	-100,00
61352000 LOCATION SERVEUR AUVEA	7 848,00	0,51	7 848,00	0,54		
61400000 CHARGES LOCATIVES CO-PROPRIETE	7 006,20	0,45	7 006,20	0,48		
61520000 ENTRETIEN / IMMOBILIER	12 487,16	0,80	11 590,05	0,80	897,11	7,74
61550000 ENTRETIEN MATERIEL	22 283,95	1,44	24 407,66	1,69	-2 123,71	-8,70
61560000 MAINTENANCE MATERIEL	19 600,54	1,26	30 207,66	2,09	-10 607,12	-35,11
61610000 MULTIRISQUE ENTREPRISE	2 297,86	0,15	2 221,35	0,15	76,51	3,44
61620000 ASSURANCES MATERIELS	1 389,21	0,09	531,33	0,04	857,88	161,46
61630000 ASSURANCE VEHICULES	10 510,81	0,68	8 126,38	0,56	2 384,43	29,34
61640000 RISQUE D EXPLOITATION	76 228,45	4,91	76 779,36	5,31	-550,91	-0,72
61650000 ASS RESP DIRIGEANTS	1 201,92	0,08	101,92	0,01	1 100,00	
61670000 ASSURANCE IND FIN DE CARRIERE	3 332,21	0,21	3 728,92	0,26	-396,71	-10,64
61810000 DOCUMENTATION	1 725,71	0,11	2 312,69	0,16	-586,98	-25,38
61820000 TELESURVEILLANCE	1 316,15	0,08	1 022,42	0,07	293,73	28,73
62260000 HONORAIRES DIVERS	16 770,00	1,08	15 678,00	1,08	1 092,00	6,97
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	1 746,95	0,11	6 636,05	0,46	-4 889,10	-73,67
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	972,67	0,06	1 694,67	0,12	-722,00	-42,60
62320000 DOCUMENTATION	503,86	0,03			503,86	
62340000 CADEAUX CLIENTS	7 509,05	0,48	8 289,58	0,57	-780,53	-9,42
62350000 TICKETS CADEAUX SALARIES	6 213,60	0,40	5 234,40	0,36	979,20	18,71
62380000 DONS DIVERS	990,00	0,06	430,00	0,03	560,00	130,23
62381000 DONS DIVERS ART 238BIS	150,00	0,01			150,00	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	4 141,39	0,27	4 756,93	0,33	-615,54	-12,94
62510005 FRAIS DEPLACEMENTS BERTHET	25,91				25,91	
62510025 FRAIS DEPLACT BOURGOIN	12,73				12,73	
62510040 FRAIS DEPLACEMENT BERDEIL			675,00	0,05	-675,00	-100,00
62510050 FRAIS DEPLACEMENT CHAPUIS	444,91	0,03	1 346,68	0,09	-901,77	-66,96
62510300 FRAIS DEPLACEMENT DURRIEU	1 117,05	0,07	1 099,61	0,08	17,44	1,59
62510400 FRAIS DEPLACEMENT FAURE	15,83		282,76	0,02	-266,93	-94,40

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	en %	Du 01/01/16 Au 31/12/16	en %	Variation	
					en valeur	en %
62510800 FRAIS DEPLACEMENT JEAN	26,82		660,60	0,05	-633,78	-95,94
62511100 FRAIS DEPLACEMENT LACOMBE	23 617,50	1,52	24 788,55	1,71	-1 171,05	-4,72
62511400 FRAIS DEPLACEMENT MUZAS			16,00		-16,00	-100,00
62511900 FRAIS DEPLACEMENT CHATAINIER	159,07	0,01	83,80	0,01	75,27	89,82
62512400 FRAIS DEPLACEMENT VALES			270,00	0,02	-270,00	-100,00
62513000 FRAIS DEPLACEMENT CAMPECH			771,54	0,05	-771,54	-100,00
62513300 FRAIS DEPLACEMENT PAU	17,53		159,82	0,01	-142,29	-89,03
62519000 FRAIS DEPLACEMENT FABRE S	217,08	0,01	506,22	0,03	-289,14	-57,12
62521000 FRAIS DEPLACEMENT DREMONT			625,03	0,04	-625,03	-100,00
62528000 FRAIS DEPLACEMENT CAYLUS			210,00	0,01	-210,00	-100,00
62530000 FRAIS DEPLACEMENTS CABROL			15,00		-15,00	-100,00
62531000 FRAIS DEPLACEMENT ANGLES			15,00		-15,00	-100,00
62532000 FRAIS DEPLACEMENT CAZALS	471,40	0,03			471,40	
62560000 FRAIS DE MISSIONS RECEPTIONS	20,83				20,83	
62570000 MISSIONS ET RECEPTIONS	23 466,97	1,51	10 514,13	0,73	12 952,84	123,19
62610000 AFFRANCHISSEMENT	11 058,82	0,71	8 707,87	0,60	2 350,95	27,00
62620000 FRAIS DE TELEPHONE	9 333,64	0,60	11 074,04	0,77	-1 740,40	-15,72
62700000 SERVICES BANCAIRES ASSIMILES	7 388,33	0,48	2 951,08	0,20	4 437,25	150,36
62780000 AUTRES FRAIS & COMM.			1 208,49	0,08	-1 208,49	-100,00
62810000 COTISATIONS SYNDICAT	462,00	0,03	462,00	0,03		
62813000 FRAIS DE FORMATIONS EXTERNES	5 364,00	0,35	7 260,75	0,50	-1 896,75	-26,12
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	969 785,84	62,46	885 659,64	61,23	84 126,20	9,50
- Impôts, taxes et versements assimilés	20 873,35	1,34	17 398,37	1,20	3 474,98	19,97
63330000 TAXE FORMATION CONTINUE	7 110,95	0,46	6 523,05	0,45	587,90	9,01
63350000 TAXE D APPRENTISSAGE	4 291,00	0,28	4 117,00	0,28	174,00	4,23
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	5 682,00	0,37	5 277,00	0,36	405,00	7,67
63524000 TAXE S/VEHICULES SOCIETE	3 340,00	0,22	944,50	0,07	2 395,50	253,63
63560000 TAXES DIVERSES LOCALES	178,64	0,01	178,06	0,01	0,58	0,33
63580000 CARTE GRISE	270,76	0,02	358,76	0,02	-88,00	-24,53
- Salaires et traitements	666 126,94	42,90	616 898,89	42,65	49 228,05	7,98
64110000 REMUNERATION DU PERSONNEL	666 681,12	42,94	624 763,16	43,19	41 917,96	6,71
64182000 VAR PROV CONGES A PAYER	-554,18	-0,04	-7 864,27	-0,54	7 310,09	92,95
- Charges sociales	238 909,50	15,39	224 970,78	15,55	13 938,72	6,20
64510000 COTISATION URSSAF	182 095,58	11,73	176 803,54	12,22	5 292,04	2,99
64530000 COTISATION CAISSE RETRAITE NC	44 120,88	2,84	41 156,26	2,85	2 964,62	7,20
64531000 PREVOYANCE NON CADRES SMIP	5 125,22	0,33	4 856,99	0,34	268,23	5,52
64532000 MUTUELLE NON CADRES SMIP	11 278,79	0,73	9 962,42	0,69	1 316,37	13,21
64540000 COTISATION ASSEDIC	24 994,72	1,61	24 255,08	1,68	739,64	3,05
64560000 CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMP	-29 756,00	-1,92	-30 830,00	-2,13	1 074,00	3,48
64582000 VAR PROV CHARGES / CONGES	-759,68	-0,05	-2 542,51	-0,18	1 782,83	70,12
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	1 809,99	0,12	1 309,00	0,09	500,99	38,27
Total	-925 909,79	-59,63	-859 268,04	-59,41	-66 641,75	-7,76
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	43 876,05	2,83	26 391,60	1,82	17 484,45	66,25
Reprises sur dépréciations, provisions, amorts	1 000,00	0,06	8 145,00	0,56	-7 145,00	-87,72
78170000 REPRISES PROV DEPR ACTIF CIRC	1 000,00	0,06	8 145,00	0,56	-7 145,00	-87,72
+ Transferts de charges d'exploitation	28 267,78	1,82	30 679,23	2,12	-2 411,45	-7,86
79100000 TRANSFERT CHARGES EXPL	28 267,78	1,82	7 138,23	0,49	21 129,55	296,01
79110000 TRANSFERT CHARGES TVA			23 541,00	1,63	-23 541,00	-100,00
+ Autres produits d'exploitation	86,05	0,01			86,05	
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	86,05	0,01			86,05	
- Dotations amortissements et dépréciations	56 264,82	3,62	27 334,91	1,89	28 929,91	105,84
68111000 DOT AMORT IMMOB INCORPORELLES	1 356,60	0,09	1 356,60	0,09		

FL

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	en %	Du 01/01/16 Au 31/12/16	en %	Variation	
					en valeur	en %
68112000 DOT AMORT IMMOB CORPORELLES	15 921,84	1,03	18 042,31	1,25	-2 120,47	-11,75
68170000 DOT PROV DEPR ACTIFS CIRCULANT	38 986,38	2,51	7 936,00	0,55	31 050,38	391,26
- Autres charges d'exploitation	7,21		3 504,57	0,24	-3 497,36	-99,79
65800000 CHG DIVERSES GESTION COURANTE	7,21		3 504,57	0,24	-3 497,36	-99,79
Total	-26 918,20	-1,73	7 984,75	0,55	-34 902,95	-437,12
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	16 957,85	1,09	34 376,35	2,38	-17 418,50	-50,67
+ Produits financiers	774,73	0,05	4 797,54	0,33	-4 022,81	-83,85
76200000 PROD AUTRES IMMOB FINANCIERES	446,37	0,03	4 811,81	0,33	-4 365,44	-90,72
76400000 REVENUS S/VMP	328,36	0,02	-14,27		342,63	
- Charges financières	3 179,75	0,20	1 792,71	0,12	1 387,04	77,37
66160000 INTERETS BANCAIRES	3 179,75	0,20	1 792,71	0,12	1 387,04	77,37
Total	-2 405,02	-0,15	3 004,83	0,21	-5 409,85	-180,04
RÉSULTAT COURANT	14 552,83	0,94	37 381,18	2,58	-22 828,35	-61,07
+ Produits exceptionnels (1)	869,31	0,06	6 441,14	0,45	-5 571,83	-86,50
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			6 441,14	0,45	-6 441,14	-100,00
77520000 CESSION ACTIFS CORPORELS	2,83				2,83	
77560000 PRIX CESSION ELTS FINANCIERS	866,48	0,06			866,48	
- Charges exceptionnelles (2)	866,48	0,06	405,00	0,03	461,48	113,95
67120000 PENALITES FISCALES ET SOCIALES			405,00	0,03	-405,00	-100,00
67560000 VNC ELTS FINANCIERS CEDES	866,48	0,06			866,48	
- Impôt sur les bénéfices (IS)	-204,00	-0,01	2 356,00	0,16	-2 560,00	-108,66
69500000 IMPOTS SUR BENEFICE	-204,00	-0,01	2 356,00	0,16	-2 560,00	-108,66
Total	206,83	0,01	3 680,14	0,25	-3 473,31	-94,38
RÉSULTAT EXERCICE	14 759,66	0,95	41 061,32	2,84	-26 301,66	-64,05
(1) dont produits cessions éléments cédés	869,31				869,31	
(2) dont valeurs comptables éléments cédés	866,48				866,48	

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE			NA
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS		NS	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF		NS	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL		NS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF		NS	
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS		NS	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NS	
TRANSFERTS DE CHARGES	O		
COMMENTAIRE			NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	1 à 5 ans
- Matériel de transport	1 à 3 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	3 à 8 ans
- Logiciels	1 à 3 ans

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations à long terme

Les opérations à long terme sont comptabilisées selon le mode de l'avancement.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	24 681		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencés & aménagés const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		45 600		7 138
		Instal. gén., agencés & aménagés divers	43 035		18 833
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	25 543		
		Matériel de bureau & info., mobilier	26 299		2 046
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	140 478		28 018
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		171		
	Prêts et autres immobilisations financières		13 024		
		TOTAL IV	13 195		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			178 354		28 018

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			24 681	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.				52 738	
		Ins. gal. agen. amé. div.			61 868	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		5 676	19 868	
		Mat.bureau, info., mob.			28 346	
		Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		5 676	162 820	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				171	
	Prêts & autres immob. financières			866	12 158	
		TOTAL IV		866	12 329	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				6 542	199 830	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		22 713	1 357		24 070
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		34 675	5 914		40 589
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	31 332	4 642		35 973
	Matériel de transport	22 620	2 924	5 676	19 868
	Mat. bureau et informatique, mob.	21 327	2 442		23 769
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		109 953	15 922	5 676	120 199
TOTAL GENERAL		132 666	17 278	5 676	144 269

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL							
Immob. incorporelles TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.							
Inst. gales, agenc. am divers							
Mat. transport							
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II					
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	11 436	38 986	1 000	49 422	
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III		11 436	38 986	1 000	49 422
TOTAL GENERAL (I + II + III)		11 436	38 986	1 000	49 422
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises		- d'exploitation - financières - exceptionnelles	38 986	1 000	
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		38 986	1 000		
financières					
exceptionnelles					

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		12 158		12 158
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		106 091	106 091	
	Autres créances clients		369 409	369 409	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés		376	376	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		13 012	13 012	
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	2 691	2 691	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		-4 129	-4 129	
	Charges constatées d'avance		4 043	4 043	
TOTAUX			503 651	491 493	12 158
Renvois (1) (2)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine	6 251	6 251		
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		38 237	38 237		
Personnel & comptes rattachés		52 361	52 361		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		68 210	68 210		
Etat &	Impôts sur les bénéfices	1 700	1 700		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	117 243	117 243		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, taxes & assimilés	1 324	1 324		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		139 718	139 718		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		425 044	425 044		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2017, le CICE s'élève à 29 756 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

Le CICE 2017 a été préfinancé à hauteur de 35.968 euros auprès de la BPI

Le CICE 2016 a contribué à l'investissement à hauteur de 28.018 euros ainsi qu'à une partie de l'augmentation de la masse salariale qui s'élève à 63.167 euros (charges patronales comprises).

TRANSFERTS DES CHARGES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
AIDES A L'EMPLOI	7 133		
PRISE EN CHARGES ASSURANCES	21 134		
TOTAL	28 267		

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Calcul des amortissements à date du 31/12/2017

Transfert des amortissements à date du 31/12/2017

N°	Designation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements					Valeur nette fin exercice	
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs	Exercice	Cumulés	
20500000 CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES														
36	WINTOPO TOPCON		06/04/01	228,67	228,67			1,00	Linéaire	100,000	E	228,67	E	228,67
66	GRAPHILAND AUTOTURN		18/06/07	1 975,00	1 975,00			1,00	Linéaire	100,000	E	1 975,00	E	1 975,00
76	AUTOCAD MAP 3D 2009		27/02/09	2 970,00	2 970,00			1,00	Linéaire	100,000	E	2 970,00	E	2 970,00
77	AUTOCAD 2006 MAP 3D		27/02/09	1 430,00	1 430,00			1,00	Linéaire	100,000	E	1 430,00	E	1 430,00
81	4 AUTOCAD MAP 3D 2010		11/12/09	6 423,00	6 423,00			1,00	Linéaire	100,000	E	6 423,00	E	6 423,00
82	OFFICE 2010		30/07/10	166,66	166,66			1,00	Linéaire	100,000	E	166,66	E	166,66
83	OFFICE PME 2010		17/09/10	166,66	166,66			1,00	Linéaire	100,000	E	166,66	E	166,66
84	OFFICE 2010		16/02/11	167,86	167,86			1,00	Linéaire	100,000	E	167,86	E	167,86
85	OFFICE 2010		02/02/11	167,86	167,86			1,00	Linéaire	100,000	E	167,86	E	167,86
86	OFFICE 2010		02/03/11	159,30	159,30			1,00	Linéaire	100,000	E	159,30	E	159,30
87	DEPOT MARQUE INPI		09/05/11	200,00			200,00		Non amort.		E	E	E	200,00
88	MICROSOFT OFFICE PRO 2010		22/06/11	366,28	366,28			1,00	Linéaire	100,000	E	366,28	E	366,28

FL

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements				Valeur nette fin exercice	
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs	Exercice	Cumulés
20500000 CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES													
89	MICROSOFT OFFICE PME 2010		23/06/11	159,31	159,31			1,00	Linéaire	100,000	E 159,31	E	159,31
90	LOGICIEL		23/06/11	159,31	159,31			1,00	Linéaire	100,000	E 159,31	E	159,31
91	CERTU GIRABASE 4.0		25/11/11	990,00	990,00			1,00	Linéaire	100,000	E 990,00	E	990,00
92	2 MICROSOFT OFFICE 2010		02/05/12	376,26	376,26			1,00	Linéaire	100,000	E 376,26	E	376,26
93	OFFICE 2010		21/06/12	399,00	399,00			1,00	Linéaire	100,000	E 399,00	E	399,00
94	MS OFFICE 2010		20/06/12	183,00	183,00			1,00	Linéaire	100,000	E 183,00	E	183,00
95	MS OFFICE 2010		20/06/12	183,00	183,00			1,00	Linéaire	100,000	E 183,00	E	183,00
96	OFFICE 2010		03/08/12	183,00	183,00			1,00	Linéaire	100,000	E 183,00	E	183,00
97	MS OFFICE 2010		10/12/12	183,00	183,00			1,00	Linéaire	100,000	E 183,00	E	183,00
98	OFFICE 2010		08/03/13	181,00	181,00			1,00	Linéaire	100,000	E 181,00	E	181,00
99	MS OFFICE 2013		18/07/13	210,00	210,00			1,00	Linéaire	100,000	E 210,00	E	210,00
100	MS OFFICE 2013		09/09/13	210,00	210,00			1,00	Linéaire	100,000	E 210,00	E	210,00
101	ALPI CANECO EP		22/10/13	1 990,00	1 990,00			1,00	Linéaire	100,000	E 1 990,00	E	1 990,00

FL

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements				Valeur nette fin exercice	
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs		Exercice
20500000 CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES													
20500000 CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES													
102	ATLOG CAMELIA		04/10/13	572,60	572,60			1,00	Linéaire	100,000	E	572,60	E 572,60
103	OFFICE 2013		31/07/14	210,00	210,00			1,00	Linéaire	100,000	E	210,00	E 210,00
104	SITE VITRINE		20/04/15	4 069,80	4 069,80		1 767,35	3,00	Linéaire	33,3333	E	2 302,45	E 1 356,60 E 3 659,05
Cumul du compte				24 680,57	24 480,57		1 967,35				E 22 713,22	E 1 356,60	E 24 069,82
(hors cessions)				24 680,57	24 480,57		1 967,35				E 22 713,22	E 1 356,60	E 24 069,82
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	D
											D	D	

FL

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements					Valeur nette fin exercice	
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs	Exercice	Cumulés	
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL														
104	PC ASUS QUADCORE		20/06/12	1 226,01	1 226,01			3,00	Dégressif	41,6667	E 1 226,01	E	1 226,01	
105	ORDINATEUR QUADCORE I7-3770K		03/08/12	1 089,00	1 089,00			3,00	Dégressif	41,6667	E 1 089,00	E	1 089,00	
106	ORDINATEUR QUADCORE I7 3.4GHZ		05/10/12	1 990,00	1 990,00			3,00	Dégressif	41,6667	E 1 990,00	E	1 990,00	
108	AXIAL QUADCOREI7		08/03/13	1 144,00	1 144,00			3,00	Dégressif	41,6667	E 1 144,00	E	1 144,00	
109	AXIAL ORDINATEUR QUADCORE		18/07/13	1 116,00	1 116,00			3,00	Dégressif	41,6667	E 1 116,00	E	1 116,00	
110	AXIAL QUADCORE I7		09/09/13	1 203,00	1 203,00			3,00	Dégressif	41,6667	E 1 203,00	E	1 203,00	
111	PORTABLE HP I7-E050SF		30/09/13	542,64	542,64			3,00	Dégressif	41,6667	E 542,64	E	542,64	
112	HP SPECTRE I3-3090EF		20/01/14	999,17	999,17			3,00	Dégressif	41,6667	E 999,17	E	999,17	
113	FUJITSU E5-I6020V		31/07/14	2 233,05	2 233,05			3,00	Dégressif	41,6667	E 2 233,05	E	2 233,05	
117	TELEMETRE SUPARULE 600		30/01/15	700,00	700,00		204,16	3,00	Dégressif	41,6667	E 495,84	E 204,16	E 700,00	
118	QUADCORE I5-4440		30/01/15	823,00	823,00		240,04	3,00	Dégressif	41,6667	E 582,96	E 240,04	E 823,00	
119	PORTABLE LENOVO		29/04/15	1 040,83	1 040,83		357,78	3,00	Dégressif	41,6667	E 683,05	E 357,78	E 1 040,83	
120	PORTABLE LENOVO Y70-70		15/08/15	1 257,42	1 257,42		519,56	3,00	Dégressif	41,6667	E 737,86	E 519,56	E 1 257,42	

FL

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements					Valeur nette fin exercice	
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs	Exercice	Cumulés	
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL														
121	ASUS ZENBOOK UX305FA-D		21/10/15	758,24	758,24		339,63	3,00	Dégressif	41,6667	E	418,61	E 339,63 E 758,24	
122	ACER ASPIRE V5-591G-79EB		29/08/16	749,17	749,17		651,62	4,00	Dégressif	31,2500	E	97,55	E 217,21 E 314,76	
123	SEDATECH PC INTEL CORE I7		08/09/16	1 499,92	1 499,92		1 343,68	4,00	Dégressif	31,2500	E	156,24	E 447,89 E 604,13	
124	ACER ASPIRE VN7		18/11/16	999,17	999,17		947,13	4,00	Dégressif	31,2500	E	52,04	E 315,71 E 367,75	
125	IYYAMA PROLITE		28/11/16	959,31	959,31		909,35	4,00	Dégressif	31,2500	E	49,96	E 303,12 E 353,08	
126	LENOVO IDEACENTER Y900		12/12/16	1 214,08	1 214,08		1 182,46	4,00	Dégressif	31,2500	E	31,62	E 394,15 E 425,77	
127	MSI PC GE62VR 6RF-045FR		13/12/16	1 291,66	1 291,66		1 258,02	4,00	Dégressif	31,2500	E	33,64	E 419,34 E 452,98	
128	TEODOLITE WID T16 OCCASION		21/12/16	3 000,00	3 000,00		2 972,22	3,00	Linéaire	33,3333	E	27,78	E 1 000,00 E 1 027,78	
129	DRONE DJI MAVIC PRO 4K		09/01/17	999,99	999,99		999,99	3,00	Dégressif	41,6667	E		E 416,66 E 583,33	
130	HP PORTABLE 15-AX212NF		07/03/17	1 082,50	1 082,50		1 082,50	4,00	Dégressif	31,2500	E		E 281,90 E 800,60	
131	MEGAPORT COREI7 7700K		23/08/17	1 082,50	1 082,50		1 082,50	4,00	Dégressif	31,2500	E		E 140,95 E 941,55	
132	IPAD PRO 256GB GOLD		24/08/17	840,83	840,83		840,83	3,00	Dégressif	41,6667	E		E 145,98 E 694,85	
133	ACER ASPIRE VX15		25/09/17	1 133,24	1 133,24		1 133,24	4,00	Dégressif	31,2500	E		E 118,05 E 1 015,19	

FL

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Durée	Mode	Taux	Amortissements		Valeur nette fin exercice
			Date	Montant							Antérieurs	Exercice	Cumulés
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL													
134	HP SPECTRE 360		14/12/17	1 999,17	1 999,17		1 999,17	4,00	Dégressif	31,2500	E	52,06	E 52,06
Cumul du compte													
				52 738,39	52 738,39		18 063,88				E 34 674,51	E 5 914,19	E 40 588,70
				52 738,39	52 738,39		18 063,88				D	D	D
											E 34 674,51	E 5 914,19	E 40 588,70
											D	D	D
Cumul linéaire : 1 000,00 Cumul dégressif : 4 914,19 dont dérogatoire :													
21810000 INSTALLATIONS GENERALES DIVERS													
5	ASFE ALARME		11/04/05	495,00	495,00			5,00	Dégressif	35,0000	E	495,00	E 495,00
6	PROTECTION LIGNE TELEPHONIQUE		25/04/06	1 495,00	1 495,00			5,00	Linéaire	20,0000	E	1 495,00	E 1 495,00
7	PEINTURES BUREAU ARRIERE		29/05/06	628,00	628,00			10,00	Linéaire	10,0000	E	628,00	E 628,00
8	1 SPLIT CLIMATISATION REVER		25/07/06	1 197,04	1 197,04			10,00	Linéaire	10,0000	E	1 197,04	E 1 197,04
9	CLOISONNAGE BUREAUX		24/06/08	679,00	679,00		100,53	10,00	Linéaire	10,0000	E	578,47	E 67,90
10	RESTRUCTURATION BUREAUX ETAGE		16/07/08	4 783,87	4 783,87		737,49	10,00	Linéaire	10,0000	E	4 046,38	E 478,39
11	CLIMATISATION 1 SPLIT SYSTEM		16/07/08	2 914,21	2 914,21		449,28	10,00	Linéaire	10,0000	E	2 464,93	E 291,42
12	3 DETECTEURS INFRAROUGE		21/07/08	663,00	663,00			5,00	Dégressif	35,0000	E	663,00	E 663,00
13	CENTRALE ALARME FUMEE		21/07/08	2 733,60	2 733,60			5,00	Dégressif	35,0000	E	2 733,60	E 2 733,60

FL

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements				Valeur nette fin exercice	
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs	Exercice	Cumulés
21810000	INSTALLATIONS GENERALES DIVERS												
21810000 INSTALLATIONS GENERALES DIVERS													
14	CONTAINER		31/03/09	2 189,00	2 189,00		492,52	10,00	Linéaire	10,0000	E 1 696,48	E 218,90	E 1 915,38
15	RAYONNAGES 10.5 M		21/04/09	1 500,00	1 500,00			5,00	Linéaire	20,0000	E 1 500,00	E	E 1 500,00
16	CLIM REVERSIBLE		23/06/09	2 000,00	2 000,00		495,56	10,00	Linéaire	10,0000	E 1 504,44	E 200,00	E 1 704,44
17	BARRIERES ANTI INTRUSIONS		30/12/09	2 966,00	2 966,00		406,85	10,00	Dégressif	22,5000	E 2 559,15	E 203,43	E 2 762,58
18	RIDEAU METALLIQUE 1870*2600		19/02/10	1 170,00	1 170,00		366,60	10,00	Linéaire	10,0000	E 803,40	E 117,00	E 920,40
19	TABLIER VOLET ROULANT		08/02/10	506,80	506,80		157,25	10,00	Libre	10,0000	E 349,55	E 50,68	E 400,23
20	VOLET ROULANT 1700*1150		08/02/10	980,80	980,80		304,32	10,00	Linéaire	10,0000	E 676,48	E 98,08	E 774,56
21	TABLIER VOLET ROULANT		08/02/10	546,80	546,80		169,66	10,00	Linéaire	10,0000	E 377,14	E 54,68	E 431,82
22	2 CABINES DOUCHES		13/12/11	1 635,00	1 635,00		809,32	10,00	Linéaire	10,0000	E 825,68	E 163,50	E 989,18
23	ENSEIGNE ALTUGLAS		30/11/11	1 476,00	1 476,00			5,00	Linéaire	20,0000	E 1 476,00	E	E 1 476,00
24	PEINTURES 2 BUREAUX		30/01/12	1 590,25	1 590,25		807,92	10,00	Linéaire	10,0000	E 782,33	E 159,03	E 941,36
25	REAMENAGEMENT BUREAUX		13/03/12	3 265,00	3 265,00		1 697,80	10,00	Linéaire	10,0000	E 1 567,20	E 326,50	E 1 893,70
26	CLIM REVERSIBLE HALL ENTREE		27/04/12	4 053,73	4 053,73		2 157,50	10,00	Linéaire	10,0000	E 1 896,23	E 405,37	E 2 301,60
													E 1 752,13

FL

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements				Valeur nette fin exercice			
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs	Exercice	Cumulés		
21810000 INSTALLATIONS GENERALES DIVERS															
27	STANDARD TELEPHONIQUE VOIP		10/03/15	2 772,00	2 772,00		1 769,46	5,00	Linéaire	20,0000	E	1 002,54 E	554,40 E	1 556,94	1 215,06
28	ASFE CENTRALE INCENDIE		30/11/16		795,00			5,00	Linéaire	20,0000	E	E	E		
29	ASFE CENTRALE INCENDIE		30/11/16		795,00		781,31	5,00	Linéaire	20,0000	E	13,69 E	159,00 E	172,69	622,31
30	REMISE EN PEINTURE		02/06/17		18 833,00		18 833,00	10,00	Linéaire	10,0000	E	E	1 093,36 E	1 093,36	17 739,64
Cumul du compte															
(hors cessions)															
Cumul linéaire : 4 438,21															
Cumul dégressif : 203,43															
dont dérogatoire :															
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT															
2	CITROEN OCC 4 ANS		10/12/10		2 675,59	2 675,59	31/01/17		2,00	Linéaire	50,0000	E	2 675,59 E	E	2 675,59
6	HONDA FRV OCC		31/05/13		7 608,70	7 608,70			3,00	Linéaire	33,3333	E	7 608,70 E	E	7 608,70
7	RENAULT CLIO OCC		19/06/13		2 759,20	2 759,20			2,00	Linéaire	50,0000	E	2 759,20 E	E	2 759,20
8	LACOMBE 1007 PEUGEOT OCC		30/01/14		3 000,00	3 000,00	18/09/17		2,00	Linéaire	50,0000	E	3 000,00 E	E	3 000,00
9	CLIO 3 BL 418 VG		21/04/15		3 500,00	3 500,00		534,72	2,00	Linéaire	50,0000	E	2 965,28 E	534,72 E	3 500,00
10	CLIO 3 BL 813 VF		21/04/15		3 500,00	3 500,00		534,72	2,00	Linéaire	50,0000	E	2 965,28 E	534,72 E	3 500,00

FL

SAS SEBA SUD-OUEST

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements				Valeur nette fin exercice	
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs	Exercice	Cumulés

21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	21820000 MATERIEL DE TRANSPORT											
-----------------	------------------------------	--------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

11	RENAULT SCENIC AV 296 BN		28/09/16	2 500,00	2 500,00		1 854,17	1,00	Linéaire	100,000	E	645,83	E 1 854,17 E 2 500,00
<i>Cumul du compte (hors cessions)</i>													
				25 543,49	25 543,49		2 923,61				E 22 619,88 E 2 923,61 E 25 543,49		
				19 867,90	19 867,90		2 923,61				D D E 16 944,29 E 2 923,61 E 19 867,90		
											D D D D		

Cumul linéaire : 2 923,61 Cumul dégressif : dont dérogatoire :

21830000	MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE	21830000 MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE											
-----------------	-------------------------------------	---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

12	CAPLASER SERVEUR		31/03/14	2 289,26	2 289,26			3,00	Dégressif	41,6667	E	2 289,26	E 2 289,26
13	IPAD PRO WIFI 128GB		18/01/16	1 047,50	1 047,50		611,04	3,00	Dégressif	41,6667	E	436,46	E 305,52 E 741,98
14	PORTABLE MSI APACHE		19/04/16	1 119,99	1 119,99		857,49	4,00	Dégressif	31,2500	E	262,50	E 285,83 E 548,33
15	IROBOT ROOMBA 980		29/08/16	832,50	832,50		711,09	5,00	Dégressif	35,0000	E	121,41	E 248,88 E 370,29
<i>Cumul du compte (hors cessions)</i>													
				5 289,25	5 289,25		2 179,62				E 3 109,63 E 840,23 E 3 949,86		1 339,39
				5 289,25	5 289,25		2 179,62				D D E 3 109,63 E 840,23 E 3 949,86		1 339,39
											D D D D		

Cumul linéaire : Cumul dégressif : 840,23 dont dérogatoire :

21840000	MOBILIER	21840000 MOBILIER											
-----------------	-----------------	-------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

12	TABLES PLIANTES		06/04/01	231,35	231,35			8,00	Linéaire	12,5000	E	231,35	E 231,35
----	-----------------	--	----------	--------	--------	--	--	------	----------	---------	---	--------	----------

FL

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements					Valeur nette fin exercice	
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs	Exercice	Cumulés	
21840000 MOBILIER														
22	JAZZ CAIS MOB + MAXICUBE		14/02/08	776,00	776,00			5,00	Linéaire	20,0000	E	776,00	E 776,00	
24	3 ARMOIRES A RIDEAUX 120*45*198		20/09/10	893,29	893,29			5,00	Linéaire	20,0000	E	893,29	E 893,29	
25	4 FAUTEUILS TAMI		20/09/10	239,02	239,02			5,00	Linéaire	20,0000	E	239,02	E 239,02	
26	4 CHAISES VISITEURS NOIRES		20/09/10	114,52	114,52			5,00	Linéaire	20,0000	E	114,52	E 114,52	
27	2 CHAISES SANS ACCOUDOIRS		07/02/12	383,62	383,62			3,00	Linéaire	33,3333	E	383,62	E 383,62	
28	POSTE DE TRAVAIL DOUBLE		07/02/12	1 161,20	1 161,20		23,22	5,00	Linéaire	20,0000	E	1 137,98	E 23,22 E 1 161,20	
29	2 ARMOIRES 112*80		07/02/12	419,02	419,02			3,00	Linéaire	33,3333	E	419,02	E 419,02	
30	5 CHAISES DE TRAVAIL		29/03/12	936,03	936,03		45,75	5,00	Linéaire	20,0000	E	890,28	E 45,75 E 936,03	
31	ARMOIRE MI-HAUTE BLANC-ERABLE		29/03/12	204,48	204,48		9,98	5,00	Linéaire	20,0000	E	194,50	E 9,98 E 204,48	
32	POSTE TRAVAIL DOUBLE CLOISONNE 160		19/03/12	1 336,52	1 336,52		57,93	5,00	Linéaire	20,0000	E	1 278,59	E 57,93 E 1 336,52	
33	POSTE TRAVAIL SIMPLE 160		19/03/12	613,97	613,97		26,62	5,00	Linéaire	20,0000	E	587,35	E 26,62 E 613,97	
34	ARMOIRE MI-HAUTE		19/03/12	419,02	419,02		18,17	5,00	Linéaire	20,0000	E	400,85	E 18,17 E 419,02	
35	2 POSTE TRAVAIL DOUBLE CLOISONNE 180		19/03/12	2 779,53	2 779,53		120,43	5,00	Linéaire	20,0000	E	2 659,10	E 120,43 E 2 779,53	

FL

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements					Valeur nette fin exercice	
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs	Exercice	Cumulés	
21840000 MOBILIER														
36	2 POSTE TRAVAIL SIMPLE 160		19/03/12	1 173,91	1 173,91		50,88	5,00	Linéaire	20,0000	E 1 123,03	E 50,88	E 1 173,91	
37	7 ARMOIRES MI-HAUTE		19/03/12	1 402,04	1 402,04		60,75	5,00	Linéaire	20,0000	E 1 341,29	E 60,75	E 1 402,04	
38	4 ARMOIRE 112*80		31/05/12	877,40	877,40		73,12	5,00	Linéaire	20,0000	E 804,28	E 73,12	E 877,40	
39	2 POSTE DOUBLE 180*80		31/05/12	3 238,39	3 238,39		269,86	5,00	Linéaire	20,0000	E 2 968,53	E 269,86	E 3 238,39	
40	2 FAUTEUILS OFFIER NET		26/07/13	401,64	401,64			3,00	Linéaire	33,3333	E 401,64	E	E 401,64	
41	TABLE DE REUNION		10/06/14	590,35	590,35		338,63	6,00	Linéaire	16,6667	E 251,72	E 98,39	E 350,11	
42	8 CHAISES TISSUS		10/06/14	528,32	528,32		258,00	5,00	Linéaire	20,0000	E 270,32	E 105,66	E 375,98	
43	1 SIEGE DE TRAVAIL SAIL TISSUS NOIR		03/12/14	335,03	335,03		195,80	5,00	Linéaire	20,0000	E 139,23	E 67,01	E 206,24	
44	2 BUREAU DIRECTION 180*90		27/01/15	1 387,40	1 387,40		852,48	5,00	Linéaire	20,0000	E 534,92	E 277,48	E 812,40	
45	TABLE RONDE 100		27/01/15	335,23	335,23		205,98	5,00	Linéaire	20,0000	E 129,25	E 67,05	E 196,30	
46	1 CHAISE DE TRAVAIL		23/12/15	232,85	232,85		185,25	5,00	Linéaire	20,0000	E 47,60	E 46,57	E 94,17	
47	3 CHAISES OFFICER NET		24/03/17	613,92	613,92		613,92	5,00	Linéaire	20,0000	E	E 94,48	E 519,44	
48	5 CHAISES OFFICER NET		30/08/17	1 023,20	1 023,20		1 023,20	4,00	Linéaire	25,0000	E	E 85,98	E 937,22	

FL

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements				Valeur nette fin exercice					
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Exercice	Cumulés					
21840000 MOBILIER														21840000 MOBILIER			
49	2 CHAISE OFFICIER NOIR		21/12/17	409,28	409,28		409,28	4,00	Linéaire	25,0000	E	2,84	E	2,84	406,44		
Cumul du compte				23 056,53	23 056,53		4 839,25				E	18 217,28	E	1 602,17	3 237,08		
(hors cessions)				23 056,53	23 056,53		4 839,25				D		D				
											E	18 217,28	E	1 602,17	3 237,08		
											D		D				
Cumul linéaire : 1 602,17														Cumul dégressif :		dont dérogatoire :	
27100000 TITRES IMMOBILISES														27100000 TITRES IMMOBILISES			
1	PARTS SOC CRCA		07/06/05	30,00			30,00		Non amort.		E		E		30,00		
2	PARTS SOC CRCA		14/05/09	4,50			4,50		Non amort.		E		E		4,50		
3	PARTS CRCA		06/05/10	4,50			4,50		Non amort.		E		E		4,50		
5	PARTS CRCA		11/05/11	4,50			4,50		Non amort.		E		E		4,50		
6	PARTS CRCA		14/05/12	4,50			4,50		Non amort.		E		E		4,50		
7	PARTS CRCA		01/01/12	120,00			120,00		Non amort.		E		E		120,00		
8	PARTS CRCA		02/05/13	3,00			3,00		Non amort.		E		E		3,00		
Cumul du compte				171,00			171,00				E		E		171,00		
(hors cessions)				171,00			171,00				D		D				
											E		E		171,00		
											D		D				

FL

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements					Valeur nette fin exercice
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs	Exercice	
27500000 DEPOTS CAUTIONNEMENTS VERSES													
4	CAUTION NERIM		21/08/03	100,00			100,00		Non amort.		E	E	100,00
8	CAUTION ASF		02/12/05	30,00			30,00		Non amort.		E	E	30,00
11	BADGE ASF		01/04/07	30,00			30,00		Non amort.		E	E	30,00
12	SCI JACQUES ANDRE		24/04/07	5 946,00			5 946,00		Non amort.		E	E	5 946,00
15	SCI JACQUES ANDREE		02/02/10	3 409,00			3 409,00		Non amort.		E	E	3 409,00
18	GCE CAUTION CLIO		29/04/11	190,00		10/01/17	190,00		Non amort.		E	E	190,00
19	GCE CAUTION CLIO		29/04/11	190,00		10/01/17	190,00		Non amort.		E	E	190,00
20	VIVEOLE		11/04/13	98,00			98,00		Non amort.		E	E	98,00
21	CAUTION TOTAL		27/06/13	550,00			550,00		Non amort.		E	E	550,00
22	CAUTION DLM		02/09/13	486,48		13/02/17	486,48		Non amort.		E	E	486,48
23	BURO CLUB TERSAC		07/08/14	110,00			110,00		Non amort.		E	E	110,00
24	DLM		19/06/15	429,00			429,00		Non amort.		E	E	429,00
25	DLM		25/09/15	437,00			437,00		Non amort.		E	E	437,00

FL

SAS SEBA SUD-OUEST

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

N°	Désignation	Quantité	Acquisition		Valeur à Amortir	Date Cession	Valeur nette Début exerc.	Amortissements					Valeur nette fin exercice	
			Date	Montant				Durée	Mode	Taux	Antérieurs	Exercice		Cumulés
27500000 DEPOTS CAUTIONNEMENTS VERSES														
26	DLM LOCATION		10/02/16	619,00			619,00		Non amort.		E	E	E	619,00
27	CAUTION TOTAL		10/10/16	400,00			400,00		Non amort.		E	E	E	400,00
Cumul du compte (hors cessions)				13 024,48			13 024,48				E	E	E	13 024,48
				12 158,00			12 158,00				D	D	D	12 158,00
Cumul linéaire : dont dérogatoire :														
CUMUL TOUS COMPTES		Quantité	Valeur d'acquisition	Valeur à amortir	Valeur nette début exercice	Amortissements			Valeur nette fin exercice					
						antérieurs	exercice	cumulés						
			207 166,81	192 976,33	73 705,56	132 666,25	E	17 278,44	E	149 944,69	56 427,12			
			200 624,74	187 300,74	72 839,08	126 990,66	D	D	D	D	55 560,64			
(hors cessions)							E	17 278,44	E	144 269,10				
						D	D	D	D	D				

FL

IMMOBILISATIONS ENTRÉES DE L'EXERCICE

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Calcul des amortissements à date du 31/12/2017

Transfert des amortissements à date du 31/12/2017

N°	DESIGNATION	ACQUISITIONS					AMORTISSEMENTS				
		Date	Etat	Mode	Montant	Qté	Date	Mode	Durée	Taux	Montant
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL											
129	DRONE DJI MAVIC PRO 4K	09/01/17		Achat	999,99		09/01/17	Dégress	3	41,6667	999,99
130	HP PORTABLE 15-AX212NF	07/03/17		Achat	1 082,50		07/03/17	Dégress	4	31,2500	1 082,50
131	MEGAPORT COREI7 7700K	23/08/17		Achat	1 082,50		23/08/17	Dégress	4	31,2500	1 082,50
132	IPAD PRO 256GB GOLD	24/08/17		Achat	840,83		24/08/17	Dégress	3	41,6667	840,83
133	ACER ASPIRE VX15	25/09/17		Achat	1 133,24		25/09/17	Dégress	4	31,2500	1 133,24
134	HP SPECTRE 360	14/12/17		Achat	1 999,17		14/12/17	Dégress	4	31,2500	1 999,17
Cumul du compte					7 138,23					7 138,23	
21810000 INSTALLATIONS GENERALES DIVERS											
30	REMISE EN PEINTURE	02/06/17		Achat	18 833,00		02/06/17	Linéaire	10	10,0000	18 833,00
Cumul du compte					18 833,00					18 833,00	
21840000 MOBILIER											
47	3 CHAISES OFFICER NET	24/03/17		Achat	613,92		24/03/17	Linéaire	5	20,0000	613,92
48	5 CHAISES OFFICER NET	30/08/17		Achat	1 023,20		30/08/17	Linéaire	4	25,0000	1 023,20
49	2 CHAISE OFFICIER NOIR	21/12/17		Achat	409,28		21/12/17	Linéaire	4	25,0000	409,28
Cumul du compte					2 046,40					2 046,40	
CUMUL TOUS COMPTES					Acquisitions					Valeur à amortir	
TOTAL DES ENTREES					28 017,63					28 017,63	

IMMOBILISATIONS : SORTIES DE L'EXERCICE

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Calcul des amortissements à date du 31/12/2017

Transfert des amortissements à date du 31/12/2017

N°	DESIGNATION				Motif de sortie	Date de sortie V. Sortie	Amt Eco cumulés Amt Déro cumulés V. Résiduel Compt	PV Compta MV Compta Solde DeducEC	PV fiscale CT MV fiscale CT PV Exonérée	PV fiscale LT MV fiscale LT
	Date Acq.	Mode Acq.	V. Acquis.	V. Amortir						

21820000

MATERIEL DE TRANSPORT

2	CITROEN OCC 4 ANS 10/12/10	Achat	2 675,59	2 675,59	Vente	31/01/2017 0,83	2 675,59	0,83	0,83	
8	LACOMBE 1007 PEUGEOT OCC 30/01/14	Achat	3 000,00	3 000,00	Vente	18/09/2017 1,00	3 000,00	1,00	1,00	
Cumul du compte							5 675,59	1,83	1,83	
Sorties :						1,83				

27500000

DEPOTS CAUTIONNEMENTS VERSES

18	GCE CAUTION CLIO 29/04/11	Achat	190,00		Vente	10/01/2017 190,00	190,00			
19	GCE CAUTION CLIO 29/04/11	Achat	190,00		Vente	10/01/2017 190,00	190,00			
22	CAUTION DLM 02/09/13	Achat	486,48		Vente	13/02/2017 486,48	486,48			
Cumul du compte							866,48			
Sorties :						866,48				

CUMUL TOUS COMPTES

CUMUL TOUS COMPTES				V. Sortie	Amt Eco cumulés Amt Déro cumulés V. résiduel compta	PV Compta MV Compta <i>Solde DeducEC</i>	PV fiscale CT MV fiscale CT PV Exonérée	PV fiscale LT MV fiscale LT
	V. Acquis	V. Amortir						
<i>Cumul tous comptes</i>					5 675,59	1,83	1,83	
Sorties :	6 542,07	5 675,59	868,31	866,48				

N° 11084* 18

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/17	et clos le	31/12/17	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquiés C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquiés C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAS SEBA SUD-OUEST 34 CHEMIN DU CHAPITRE 31100 TOULOUSE	
SIRET 3 7 8 5 2 2 3 6 1 0 0 0 4 7	Mél : marie.unal@2au.fr
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE
Activités exercées Ingénierie, études techniques BUREAU D'ETUDES
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28 %*	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %	
	PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %
			PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
VOREUX PIERRE 31 AVE DE L'URSS 31400 TOULOUSE	
Tél : 0561555679	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date : 05/03/18 Lieu : TOULOUSE
	Qualité et nom du signataire : EXPERT COMPTABLE VOREUX PIERRE
Tél :	Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : SAS SEBA SUD-OUEST

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

12

Adresse de l'entreprise 34 CHEMIN DU CHAPITRE 31100 TOULOUSE

Durée de l'exercice précédent*

12

Numéro SIRET* 3 7 8 5 2 2 3 6 1 0 0 0 4 7

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2017

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	24 681	AG	24 070	611
	Fonds commercial (I)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	52 738	AS	40 589	12 150
	Autres immobilisations corporelles	AT	110 082	AU	79 611	30 471
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	171	BE		171
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	12 158	BI		12 158
TOTAL (II)		BJ	199 830	BK	144 269	55 561
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP	162 396	BQ		162 396
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	475 500	BY	49 422	426 077
	Autres créances (3)	BZ	11 951	CA		11 951
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	24 693	CE		24 693
	Disponibilités	CF	82 737	CG		82 737
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 043	CI		4 043
	TOTAL (III)	CJ	761 318	CK	49 422	711 896
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	961 148	IA	193 691	767 457

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FL

Désignation de l'entreprise		SAS SEBA SUD-OUEST		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	283 652	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	14 760	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	342 412	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	6 251	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	139 718	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	38 237	
	Dettes fiscales et sociales			DY	240 838	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	425 044		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	767 457		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Ecart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	425 044	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	6 251	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FL

Désignation de l'entreprise : SAS SEBA SUD-OUEST							Néant ☐ *		
		Exercice N							
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	1 552 684	FH		FI	1 552 684		
		FJ	1 552 684	FK		FL	1 552 684		
	Chiffres d'affaires nets *					FM	35 346		
	Production stockée *					FN			
	Production immobilisée *					FO			
	Subventions d'exploitation					FP	29 268		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ	86		
	Autres Produits (1) (11)					FR	1 617 383		
Total des produits d'exploitation (2) (I)									
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	3 166		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	615 078		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	20 873		
	Salaires et traitements *					FY	666 127		
	Charges sociales (10)					FZ	238 910		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	17 278		
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	38 986		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	7		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	1 600 426
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	16 958
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	446
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	328
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	
	Différences positives de change							GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	
	Total des produits financiers (V)							GP	775
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	3 180
	Différences négatives de change							GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	
	Total des charges financières (VI)							GU	3 180
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	-2 405	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	14 553	

COMPTÉ DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise SAS SEBA SUD-OUESTNéant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	869
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	869
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	866
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	866
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	3
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-204
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 619 028
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 604 268
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	14 760
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	IK	
	(9) Dont transferts de charges	HX	340
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RC	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	RD	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A1	28 268
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A2	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CESSIONS IMMOBILISATIONS		866	869
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise SAS SEBA SUD-OUEST

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	24 681	KE		
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS	45 600	KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	43 035	KW		KX
		Matériel de transport *		KY	25 543	KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	26 299	LC		LD
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III		LN	140 478	LO		LP	
								28 018
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
Autres participations		8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés		IP	171	IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières		IT	13 024	IU		IV		
TOTAL IV		LQ	13 195	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	178 354	ØH		
						ØJ	28 018	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				par virements de poste à poste 1		3		
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		DØ		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	
		Matériel de transport	IV		MP	5 676	MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	
	TOTAL III		IY		NG	5 676	NH	
								162 820
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7
Autres participations		IØ		ØX		ØY		
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	866	2F		
TOTAL IV		I3		NJ	866	NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	6 542	
						ØL	199 830	
						ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FL

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS SEBA SUD-OUEST

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise SAS SEBA SUD-OUEST										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	22 713	PF	1 357	PG		PH	24 070	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	34 675	QA	5 914	QB		QC	40 589	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	31 332	QE	4 642	QF		QG	35 973	
	Matériel de transport		QH	22 620	QI	2 924	QJ	5 676	QK	19 868	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	21 327	QM	2 442	QN		QO	23 769	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	109 953	QV	15 922	QW	5 676	QX	120 199	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	132 666	ØP	17 278	ØQ	5 676	ØR	144 269	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
		DOTATIONS				REPRISES					
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FL

Désignation de l'entreprise		SAS SEBA SUD-OUEST		Néant ☐ *					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	11 436	6U	38 986	6V	1 000	6W	49 422
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	11 436	TY	38 986	TZ	1 000	UA	49 422
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	11 436	UB	38 986	UC	1 000	UD	49 422
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	38 986	UF	1 000			
		- financières	UG		UH				
		- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FL

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFIP N° 2057 - SD 2017

Désignation de l' entreprise : SAS SEBA SUD-OUEST Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	12 158	UV		UW	12 158			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	106 091		106 091					
	Autres créances clients	UX	369 409		369 409					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY	376		376					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	13 012		13 012					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 691		2 691				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	-4 129		-4 129					
	Charges constatées d'avance	VS	4 043		4 043					
	TOTAUX		VT	503 651	VU	491 493	VV	12 158		
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	6 251		6 251						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	38 237		38 237						
Personnel et comptes rattachés		8C	52 361		52 361						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	68 210		68 210						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 700		1 700						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	117 243		117 243						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 324		1 324						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	139 718		139 718						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	425 044	VZ	425 044						
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

FL

Désignation de l'entreprise : SAS SEBA SUD-OUEST				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/17		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR) { de son conjoint				moins part déductible*				à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	4 248	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	3 340			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux à 0 % Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											
								TOTAL I			
II. DÉDUCTIONS											
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE											
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)									
		- imposées au taux de 0 %									
		- imposées au taux de 19 %									
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									
		- imputées sur les déficits antérieurs									
Autres plus-values imposées aux taux de 19 %											
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											
Régime des sociétés mères et des filiales *											
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)											
Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.											
Majoration d'amortissement*											
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI				XJ	7 272		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL				XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN				XO	7 272		

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise SAS SEBA SUD-OUEST Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	7 272
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)	YK	7 272

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	74 213
--	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)**

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

FL

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SAS SEBA SUD-OUEST										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	242 591	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	41 061			ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
						ZF					
	TOTAL I	ØF	283 652			ZG		283 652			
				TOTAL II		ZH		283 652			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7				YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	2 334	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8				XQ	108 321	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	18 517	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES	5 826			ST	485 906	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	615 078	
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	5 682	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS				9Z	15 191	
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	20 873	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	314 472	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	80 479	
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *								ØB	657 913	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS		
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)								YP	18	
	- Effectif affecté à l'activité artisanale								RL		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP						
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévue par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
DIVERS	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH		
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.				JA						
	Plus-values à 15 %				JK						
	Plus-values à 19 %				JM						
	Groupe : résultat d'ensemble.				JD						
	Plus-values à 15 %				JN						
	Plus-values à 19 %				JP						
	Imputations										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH						
	N° SIRET de la société mère du groupe				JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe)

FL

Désignation de l'entreprise : SAS SEBA SUD-OUEST

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	CITROEN OCC 4 ANS	2 676	2 676		
	2	LACOMBE 1007 PEUG	3 000	3 000		
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations *	1	1	1	1				
	2	1	1	1				
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨			2					
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩								
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪								
				(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

FL

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SEBA SUD-OUEST</u>	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant ☒ *
---	------------------------------------	----	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FL

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise : SAS SEBA SUD-OUEST

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à N-1			
long terme N-2			
subies au N-3			
cours des N-4			
dix exercices N-5			
antérieurs N-6			
(montant N-7			
restant à N-8			
déduire à la N-9			
clôture du N-10			
exercice)			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins values			Imputations sur les plus- values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à N-1						
long terme N-2						
subies au N-3						
cours des dix N-4						
exercices N-5						
antérieurs N-6						
(montants N-7						
restant à N-8						
déduire à la N-9						
clôture du N-10						
exercice)						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FL

N° 10182*22

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS SEBA SUD-OUEST

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme

taxées à 10% taxées à 15% taxées à 18% taxées à 19 % taxées à 25%

Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FL

Désignation de l'entreprise : SAS SEBA SUD-OUEST Néant ☐ *

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :

Exercice ouvert le : 01/01/2017 et clos le : 31/12/2017 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	1 552 684
Production stockée	OD	35 346
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	86
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	9 789
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	1 597 905

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
Variations de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	3 166
Variation de stocks (matières premières, approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	513 763
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	7
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	516 936

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	1 080 969
-----------------------------	--------------------------	----	-----------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s1329 -AC-SD et 1329-DEF).	SA	1 080 969
---	----	-----------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 552 684

Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	7	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	1	7
Date de cessation	HR			/			/								/			/				

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FL

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

311217

N° SIRET

3 7 8 5 2 2 3 6 1 0 0 0 4 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS SEBA SUD-OUEST

ADRESSE (voie)

34 CHEMIN DU CHAPITRE

CODE POSTAL

31100

VILLE

TOULOUSE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

750

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

250

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

SARL MF CONSEIL

N° SIREN (si société établie en France)

529828048

% de détention

75,0000

Nb de parts ou actions

750,00

Adresse :

N°

34 Bis

Voie

CHEMIN DU CHAPITRE

Code Postal

31100

Commune

TOULOUSE

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MR

Nom patronymique

LACOMBE

Prénom(s)

FRANCOIS

Nom marital

LACOMBE

% de détention

25,0000

Nb de parts ou actions

250,00

Naissance : Date

18/01/1964

N° Département

75

Commune

PARIS 18°

Pays

France

Adresse :

N°

Voie

SAUDENS

Code Postal

81150

Commune

ROUFFIAC

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FL

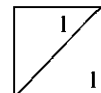


Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 311217

N° SIRET : 37852236100047

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SEBA SUD-OUEST

ADRESSE (voie) 34 CHEMIN DU CHAPITRE

CODE POSTAL 31100

VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

FL

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise SAS SEBA SUD-OUEST

Adresse 34 CHEMIN DU CHAPITRE

31100 TOULOUSE

du 01/01/17

au 31/12/17

A. FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	BERDEIL PHILIPPE CHEF DE PROJET	25 BIS AVE DU CHENE VERT 31270 FROUZINS
2	MUZAS JEAN-BAPTISTE RESPONSABLE D'ETUDES	2 IMPASSE DU PRICLE 31410 NOE
3	CHAPUIS PIERRE CHEF DE PROJET	5 RUE DES GENTIANES 31120 ROQUETTES
4	CHATAINIER DIDIER CHEF DE PROJET	8 AVE DES PINS 31700 BLAGNAC
5	DURRIEU MARC CHEF DE SERVICE	17 RUE JEAN CAZERGUE 31840 SEILH
6	FABRE STEPHANE RESPONSABLE D'ETUDES	9 IMPASSE JADE 31270 FROUZINS
7	FAURE SAMUEL CHEF DE PROJET	RUE DE L'EGLISE 46160 CALVIGNAC
8	LACOMBE FRANCOIS CHEF DE PROJET	36 RUE DE ROUFFIAC SAUDENS 81150 ROUFFIAC
9	PAU HELOISE RESPONSABLE D'ETUDES	11 RUE DES CASERNES 31400 TOULOUSE
10	VALES ROMAIN RESPONSABLES ETUDES	1445 ROUTE DE BERAT 31410 LAVERNOSE LACASSE

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice 4) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6) 6	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
						aux véhicules et autres biens (v. notice 7) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8) 8	
1	52 964			52 964				52 964
2	32 357			32 357				32 357
3	49 483			49 483	445			49 928
4	52 670			52 670	159			52 829
5	45 532			45 532	1 117			46 649
6	37 949			37 949	217			38 166
7	35 360			35 360	16			35 376
8	58 455			58 455	23 617			82 072
9	36 318			36 318	18			36 336
10	50 761			50 761				50 761
**	451 849			451 849	25 589			477 438

** TOTAUX

B. AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	7 509
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	23 488
Total	30 997

C. ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2017 (total col. 9 + total col. 10) 10	508 435	- de l'exercice 2017 10	0
- de l'exercice précédent 10	489 961	- de l'exercice précédent 10	15 707
Nom et qualité du signataire VOREUX PIERRE EXPERT COMPTABLE		A TOULOUSE Signature, , le 05/03/18	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

FL

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

RÉDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNAT(Article 200 et 238 *bis* du code général des impôts)Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017 ou année ¹**FICHE D'AIDE AU CALCUL**

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif de la réduction d'impôt mécénat.

Dénomination de l'entreprise	SAS SEBA SUD-OUEST	N° SIREN	
------------------------------	--------------------	----------	--

Chiffre d'affaires de l'exercice	1	1 552 684	Plafond de déductibilité (ligne 1 x 5 %)	2	7 763
----------------------------------	---	-----------	---	---	-------

I - DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE OUVRANT DROIT À REDUCTION D'IMPÔT

Versements effectués au profit d'œuvres ou organismes	3	340
• Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen 2	3b	
• Dont dépenses inférieures ou égales au plafond (montant ligne 3 limité au montant ligne 2)	4	340
• Dont dépenses supérieures au plafond (ligne 3-ligne 4 si montant ligne 3 > montant ligne 2)	5	
Dépenses engagées en vue de l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants qui sont inscrites à un compte d'actif immobilisé (article 238 bis AB du CGI)	6	
Plafonnement des dépenses [(ligne 6 dans la limite des montants (ligne 2 - ligne 4)]	7	

II - APPRECIATION DU MONTANT DES DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE AU REGARD DU PLAFOND DE DÉDUCTIBILITÉ

Plafond de déductibilité utilisé (ligne 4 + ligne 7)	8	340
Montant maximum des excédents de versement des exercices antérieurs pouvant être pris en compte (ligne 2 - ligne 8)	9	7 423

¹ Pour les entreprises individuelles.

² Montant des dons et versements consentis à des organismes agréés dans les conditions prévues à l'article 1649 nonies du code général des impôts et dont le siège est situé dans un État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Lorsque ces dons et versements ont été effectués au profit d'un organisme non agréé et situé dans un État précédemment cité, la réduction d'impôt fait l'objet d'une reprise, sauf lorsqu'il est produit dans le délai de dépôt de la déclaration les pièces justificatives attestant que cet organisme poursuit des objectifs et présente des caractéristiques similaires aux organismes dont le siège est situé en France.

Pour les entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant des dons consentis à ces organismes sur le relevé de solde n° 2572-SD.

III - PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS EFFECTUÉS AU TITRE D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET REPORTABLES

Ce tableau est servi uniquement si l'entreprise dispose d'excédents de versement constatés au cours d'exercices antérieurs et si au cours de l'exercice considéré, la somme des versements effectués au titre des articles 238 bis et 238 bis AB du CGI est inférieure au plafond de déductibilité.

	Totalité des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents imputables 1	Limite de prise en compte des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents 2	Excédents imputés 3	Excédents restant à imputer 4 (colonne 1 - colonne 3)
N-5		A	10	
N-4		B (A - 10)	11	
N-3		C (B - 11)	12	
N-2		D (C - 12)	13	
N-1		E (D - 13)	14	
			15 Total	

IV - DÉTERMINATION DU MONTANT DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

Réduction d'impôt de l'exercice ⁷ [ligne 4 + ligne 15] x 60 %	16	204
--	----	-----

Entreprises individuelles : les montants déterminés lignes 3b et 16 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui déterminé ligne 25 sur la déclaration n° 2042-C-PRO.

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : les montants déterminés lignes 3b et 16 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et sur le relevé de solde n° 2572-SD

V - RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE) ⁸

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part de la réduction d'impôt
	TOTAL	

VI - UTILISATION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT MECENAT (A SERVIR UNIQUEMENT PAR LES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS)

Montant de l'impôt dû au titre de l'exercice avant imputation de la réduction d'impôt	17	
Montant de la réduction d'impôt mécénat (Report du montant porté ligne 16)	18	204
Montant de l'impôt dû après imputation de la réduction d'impôt (montant case 17 - montant case 18 si case 17 > case 18)	19	
Montant du solde de réduction d'impôt non imputée sur l'impôt (montant case 18 - montant case 17 si case 18 > case 17)	20	204

³ Reporter la totalité des excédents imputables y compris les montants supérieurs au plafond déterminé ligne 9.

⁴ Reporter case A, le montant de l'excédent imputable limité au montant porté ligne 9.

Dans l'hypothèse où le montant porté dans la colonne 1 est inférieur au montant porté colonne 2, reporter sur les années suivantes dans la colonne 2 le reliquat de la limite de prise en compte des excédents.

⁵ Le montant d'excédents imputés est égal au montant de la colonne 1 dans la limite du montant de la colonne 2.

⁶ Ces montants seront reportés pour le calcul de la réduction d'impôt mécénat de l'année suivante.

⁷ Montant à reporter sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

⁸ Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 16.

VII – SUIVI DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT POUR DÉTERMINER LE MONTANT À REPORTER SUR LA DÉCLARATION N° 2042-C-PRO

(à servir uniquement par les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu lorsque l'entrepreneur individuel ou l'associé de la société de personnes dispose de réductions d'impôt non imputées au titre des années antérieures)

SITUATION AU TITRE DE L'ANNÉE N-1

Montant de la réduction d'impôt déclarée sur la déclaration n° 2042-C-PRO de l'année N-1 ⁹	21	
Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 (montant indiqué sur l'avis d'impôt sur le revenu de l'année N-1)	22	
Montant de la réduction d'impôt non utilisée en N-1 (ligne 21 - ligne 22)	23	

RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT NON UTILISÉE EN N-1 SELON L'ANNÉE D'ORIGINE

Année d'origine de la réduction d'impôt	Réduction d'impôt déclarée en N-1 selon son année d'origine 1	Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 ¹⁰ 2	Montant de la réduction d'impôt restant à reporter sur l'année N ¹¹ (colonne 1 - colonne 2) 3
N-1			
N-6			
N-5			
N-4			
N-3			
N-2			
Total colonne 1 ¹²		TOTAL	24
Montant de la réduction d'impôt à déclarer sur la déclaration n° 2042-C-PRO de l'année (montant ligne 16 + montant ligne 24) ¹³			25

⁹ Le montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 correspond au montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 et aux montants des réductions d'impôt reportables au titre des années antérieures à N-1.

¹⁰ Reporter le montant indiqué ligne 22, en commençant par l'année N-1. Le reliquat éventuel est reporté sur les années antérieures en commençant par les années les plus anciennes.

¹¹ Ce montant sera reporté en colonne 1 lors du calcul de ce suivi au titre de l'année suivante.

¹² Le total de la colonne 1 doit être égal au montant indiqué ligne 21.

¹³ Ce montant sera à reporter à la ligne 21 pour le calcul de la réduction d'impôt mécénat de l'année suivante.

FL

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
CRÉDIT IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

(Article 244 quater C du code général des impôts)

Dépenses engagées au titre de l'année civile 2017

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n°2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Nom et prénoms ou dénomination de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise
SAS SEBA SUD-OUEST	378522361

I - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2017
A - Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM (<i>reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année,¹ hors rémunérations versées dans les DOM</i>)	1	425 084
Montant du crédit d'impôt (<i>ligne 1 x 7 %</i>)	2	29 756
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((<i>ligne 3a x 7%</i>) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (<i>ligne 2 + ligne 3b</i>)	4	29 756
B - Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (<i>ligne 5 x 9%</i>) ³	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ⁴ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((<i>ligne 7a x 9%</i>) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt majoré sur rémunération versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (<i>ligne 6 + ligne 7b</i>)	8	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (<i>reporter le montant indiqué ligne 12</i>)	9	
Montant total du crédit d'impôt (<i>ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9</i>)	10	29 756
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	11	

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale

² Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

³ Pour des rémunérations versées en 2017 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9%.

⁴ Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

II - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ②) * ③
TOTAL				12

III - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ②) * ③
Total				

IV - UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général

Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)	13	29 756
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ⁵	14	35 968
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 15 : - le résultat du calcul (ligne 13 - ligne 14) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 13 - ligne 14) est négatif ou égal à zéro.	15	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 12 du cadre II + ligne 15)	16	

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)

Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	17	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	18	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 19 : - le résultat du calcul (ligne 17 - ligne 18) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 17 - ligne 18) est négatif ou égal à zéro.	19	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]	20	

⁵ Il convient de porter le montant total de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue

FL

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20)	21	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n°2573-SD	22	

- Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n°2572-SD.

- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n°2572-SD.

- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n°2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.



Formulaire
Obligatoire

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017 ou Année : 2017													
Dénomination de l'entreprise : SAS SEBA SUD-OUEST								Néant ☐					
SIREN de l'entreprise		3	7	8	5	2	2	3	6	1	PME au sens communautaire	Cocher la case	
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés											Cocher la case		
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôts sont déclarés :													
SIREN de la société déclarante													
Dénomination de la société mère :													
SIREN de la société mère													
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)													
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES													
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 <i>undecies</i> A du CGI)													
CRÉANCES REPORTABLES													
Réduction d'impôt en faveur du mécénat													
											204		
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.													
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total $[\text{ligne 1} \times 7\%^2] + [\text{ligne 2} \times 9\%^2] + [(\text{ligne 3} \times 7\%)^2 + (\text{ligne 4} \times 9\%)^2] \times 10/90 + \text{ligne 5}$)											29 756		
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM													
dont montant préfinancé											35 968		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM											1	425 084	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2.5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM											2		
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L. 3141-30 du code du travail.											3		
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L. 3141-30 du code du travail.											4		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés											5		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE													
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise													
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés													

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n°2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 7% et de 9% pour les rémunérations versées en 2017 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt pour dépenses de productions d'oeuvres cinématographiques et audiovisuelles (article 220 <i>sexies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt international cinéma et audiovisuel (article 220 <i>quaterdecies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés (article 220 <i>quindecies</i> du CGI)	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte de la déclaration n°2069-RCI-SD.

NOUVEAUTES

- A compter du 1er janvier 2018, le formulaire n°2069-RCI-SD doit être souscrit obligatoirement par voie électronique (article 1649 quater B quater du CGI modifié par la loi n°2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016).

- Le taux du CICE passe de 6% à 7% pour les rémunérations versées en 2017 (article 244 *quater C* du CGI). Le taux reste à 9% pour les rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

INFORMATIONS

Certaines données du formulaire sont susceptibles d'être transmises à la Commission européenne dans le cadre de la transparence des aides d'Etat :

- case "dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM" (CICE à taux majoré dans les DOM prévu à l'article 244 *quater C* du CGI);

- case "dont crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM" (article 244 *quater B* du CGI);

- case "crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif" (article 244 *quater W* du CGI)

FL

SAS SEBA SUD OUEST
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 €
Siège social : 34 bis, chemin du Chapitre
31100 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 378 522 361 (90 B 1227)

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Du 29 juin 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf juin à seize heures trente, les actionnaires de la société SEBA SUD OUEST, société par actions simplifiée au capital de 40 000 € immatriculée sous le n° 378 522 361 RCS de Toulouse, se sont réunis au siège social à Toulouse, 34 bis chemin du Chapitre, en assemblée sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Etaient présents :

- La Société à Responsabilité Limitée (S.A.R.L.) **MF CONSEIL** au capital de 1.000 € (Siège social : 34 bis chemin du Chapitre – 31100 TOULOUSE ; R.C.S. Toulouse 529 828 048) représentée par M. François LACOMBE, son représentant légal, et titulaire de 750 actions.
- **M. François LACOMBE**, demeurant à Rouffiac, titulaire de 250 actions.

L'assemblée est présidée par M. François LACOMBE, Président.

Le Président constate que les actionnaires présents ou régulièrement représentés possèdent ensemble plus du quart des actions ayant le droit de vote et composant le capital social.

Monsieur Maurice IMBALZANO, Commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président constate que tous les actionnaires ont été régulièrement convoqués dans le respect des dispositions statutaires ; les actionnaires lui en donnent acte.

Le Président met à la disposition de l'assemblée :

- Copie des convocations, de la feuille de présence, de la liste des associés et des pouvoirs
- Le rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société au 31 décembre 2017 ainsi que les comptes annuels
- Les rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions réglementées
- Le texte des résolutions soumises à l'assemblée

MF
FL

Monsieur le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par le Code de commerce et les décrets en vigueur ont été tenus à la disposition des associés dans les délais légaux.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- Rapport général et spécial du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions réglementées
- Approbation de ces comptes et de ces rapports
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes Titulaire et Suppléant venus à échéance
- Pouvoirs pour formalités

Puis lecture est donnée du rapport de gestion du Président et des rapports du Commissaire au Comptes.

La discussion est ouverte. Plusieurs observations sont échangées sur l'activité de la société et ses perspectives.

Personne ne demandant plus la parole, le Président mets successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Les actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes, approuvent les rapports et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils ont été présentés par le Président et qui font apparaître, pour le dit exercice, un résultat bénéficiaire de 14.760 €. Ils approuvent également les dépenses non déductibles fiscalement (article 39-4 du Code Général des Impôts) qui s'élèvent à 4 248 €.

Les actionnaires approuvent les opérations traduites par ces comptes et accomplies par le Président au cours de l'exercice écoulé.

En conséquent, les actionnaires donnent quitus entier au Président de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les actionnaires décident d'affecter le bénéfice de l'exercice en report à nouveau.

Aucune distribution n'a été effectuée sur les 3 derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

PLC
FL

TROISIEME RESOLUTION

Les actionnaires, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées, constatent l'existence des conventions suivantes :

- Convention de prestations de service conclue le 1^{er} janvier 2013, qui se poursuit par tacite reconduction, entre notre société SAS SEBA SUD OUEST et la SARL MF CONSEIL dont le dirigeant commun est M. François LACOMBE. Le montant de la prestation de services facturée à SEBA SUD OUEST a été fixé à 180.000 € HT pour l'année 2017 soit une facturation mensuelle de 15.000 € HT.
- Convention de compte-courant MF CONSEIL : Mise à disposition d'avances en compte-courant non rémunérées par MF CONSEIL au profit de la SAS SEBA-SUD-OUEST.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que les mandats des Commissaires aux Comptes sont venus à échéance :

- Monsieur Maurice IMBALZANO, Commissaire aux Comptes Titulaire
- Monsieur Roger MILHAU, Commissaire aux Comptes Suppléant

L'Assemblée propose de nommer et renouveler :

- La SARL d'expertise comptable et de commissariat aux comptes « AUDIT-CONSEIL-EXPERTISE IMBALZANO & ASSOCIES » Le Florian-14, quai Papacino à NICE - 06300, représentée par son Gérant, Mr Maurice IMBALZANO, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire pour une durée de six exercices échéant lors de l'Assemblée tenue en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013
- Monsieur Roger MILHAU, demeurant 20 rue du Puymorens à TOURNEFEUILLE-31170, en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, pour la même durée que le titulaire.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès verbal pour remplir toutes formalités de droit, notamment de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce des comptes et documents obligatoires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

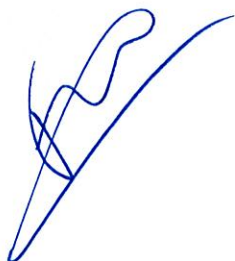
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal signé après lecture par le Président, pour servir et valoir ce que de droit.

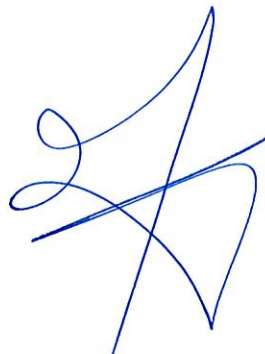
M. P.
F. C.

Fait à Toulouse le 29 juin 2018

François LACOMBE
Président



Marie UNAL DE CAPDENAC
Directeur Général



SAS SEBA SUD OUEST
Société par actions simplifiée
au capital 40 000 €
Siège social : 34 bis, chemin du Chapitre
31100 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 378 522 361 (90 B 1227)

RAPPORT DE GESTION

Du Président présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire

du 29 juin 2018

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, en exécution des prescriptions légales, pour vous rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice écoulé, clos le 31 décembre 2017 et pour soumettre à votre approbation, les comptes et le bilan dudit exercice, ainsi que nos propositions d'affectation de ses résultats.

De son côté, votre Commissaire aux Comptes vous rendra, dans un instant, compte de sa mission.

Nous vous rappelons que les comptes, le bilan, ainsi que le rapport général et le rapport spécial du Commissaire aux comptes, et plus généralement tous les documents nécessaires, ont été tenus à votre disposition au siège social, dans les conditions prévues par la législation et la réglementation en vigueur et nous vous demandons de bien vouloir nous en donner acte.

1 - SITUATION DE LA SOCIETE

1.1 Activité de la société pendant l'exercice 2017

1.1.1 Résultat d'exploitation.....16.958 €

Le résultat d'exploitation se décompose comme suit :

- Les produits d'exploitation : 1.617.383 € contre 1.547.530 € en 2016
- Les charges d'exploitation : 1.600.426 € contre 1.513.154 € en 2016

L'analyse du compte de résultat permet de relever les éléments essentiels suivants :

- Le chiffre d'affaires a progressé de 7 % par rapport à l'année précédente, soit une hausse de 106.238 €.
- Les charges de personnel (salaires et charges sociales) s'élèvent à 905.037 € contre 841.870 € en 2016, soit une augmentation de 63.167 € (+7.5%).
- Les dotations aux amortissements se montent à 17.278 € contre 19.399 € en 2016.
- Les dotations aux provisions sont de 38.986 € contre 7.936 € en 2016.
- Les reprises sur provisions sur créances douteuses s'élèvent à 1.000 € contre 8.145 € en 2016.

FL

1.1.2 Résultat financier -2.405 €

Le résultat financier comprend :

- Les produits financiers : 775 €
- Les charges financières : 3.180 €

1.1.3 Résultat exceptionnel 3 €

Le résultat exceptionnel comprend :

- Les produits exceptionnels : 869 €
- Les charges exceptionnelles : 866 €

1.1.3 Impôt sur les bénéfices -204 €

Il en ressort un résultat net de l'exercice de 14.760 €.

1.2 Examen des comptes de bilan

L'examen des comptes de bilan permet de relever :

1.2.1 Actif

L'actif immobilisé net est de 55.561 € contre 45.688 € en 2016.

L'actif immobilisé brut s'élève à 199.830 € contre 178.354 € en 2016 et est amorti à hauteur de 144.269 € contre 132.666 € en 2016 soit 72% contre 74% en 2016.

L'actif circulant s'élève à 711.896 € en valeurs nettes :

- En cours de production 162.396 € contre 127.050 € en 2016
- Créances clients brutes 475.500 €
- Factures à établir 0 €
- Diminuées de provision pour 49.422 €

Soit, un poste clients net de 426.078 € contre 358.244 € en 2016
 Autres créances 11.951 € contre 4.624 € en 2016
 Les disponibilités s'élèvent à 107.430 € contre 191.647 € en 2016
 Les charges constatées d'avance s'élèvent à 4.043 € contre 2.133 € en 2016

1.2.2 Passif

La situation nette s'élève à 342.412 €

Et ce compris le résultat de l'exercice de 14.760 €.

Les dettes s'élèvent à 425.044 € contre 401.734 € en 2016 comprenant :

- Les comptes courants d'associés à hauteur de 139.718 €

fr

- Les concours bancaires courants	6.251 €
- Les dettes fournisseurs et comptes rattachés pour	38.237 €
- Les dettes fiscales et sociales pour	240.838 €
- Les autres dettes pour	0 €
- Les produits constatés d'avance pour	0 €

Le délai de règlement des fournisseurs s'établit à 30 jours fin de mois.

La ventilation du poste fournisseurs au 31 décembre 2017 suit ce délai.

Les comptes courants d'associés n'ont pas d'échéance déterminée au 31 décembre 2017 et sont remboursables suivant la trésorerie de la société. Il n'y a pas de convention prévoyant des dates de remboursement.

2 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

2.1 Répartition du capital

Néant.

2.2 Prise de participation

Néant.

2.3 Dépenses non déductibles fiscalement

Dépenses somptuaires non déductibles : 4.248 €

Impôt sur les Sociétés afférant : 0 €

2.4 Activité en matière de recherche développement

Néant.

2.5 Mandats des organes sociaux

Le Président constate que les mandats des Commissaires aux Comptes sont venus à échéance :

1. Monsieur Maurice IMBALZANO, Commissaire aux Comptes Titulaire
2. Monsieur Roger MILHAU, Commissaire aux Comptes Suppléant

Il propose à l'Assemblée de nommer et renouveler :

3. La SARL d'expertise comptable et de commissariat aux comptes « AUDIT-CONSEIL-EXPERTISE IMBALZANO & ASSOCIES », en abrégé « AEC-IMBALZANO & ASSOCIES » Le Florian-14, quai Papacino à NICE - 06300, représentée par son Gérant Mr Maurice IMBALZANO, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire pour une durée de six exercices échéant lors de l'Assemblée tenue en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
4. Monsieur Roger MILHAU, demeurant 20 rue du Puy-morens à TOURNEFEUILLE-31170, en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, pour la même durée que le titulaire.

62

2.6 Perspectives 2018

Les activités de promotion immobilière poursuivent leur reprise amorcée en 2017. La part de notre chiffre d'affaires devrait continuer à progresser à la marge.

Les honoraires de maîtrise d'œuvre habituellement pratiqués dans le secteur public qui avaient été divisés par deux avec la crise économique débutée en 2008 ne progresse que très légèrement depuis cette année. Nous visons le maintien d'une activité réduite sur ces secteurs afin de pérenniser nos savoirs faire sans chercher à les développer.

Bien que le rendement de notre activité n'ait pas augmenté depuis l'année dernière, la diversité de notre carnet de commandes et notre position assurée sur des marchés à haute technicité (études environnementales) nous a permis de limiter la baisse de notre volume d'activité.

Nous poursuivons le développement de notre activité dans des secteurs bien spécifiques moins touchés par la baisse des prix (Assistance à maîtrise d'ouvrage, schémas directeurs d'aménagements cyclables, études générales d'aménagements de quartiers, études de déplacements et de sécurité...).

Nous pensons stabiliser notre chiffre d'affaire en 2018 grâce à ces marchés.

2.7 Conventions réglementées et divers

Les conventions réglementées intervenues au cours de l'exercice ont été portées, par votre Président, à la connaissance du Commissaire aux Comptes. Elles font l'objet du rapport spécial établi par celui-ci qui sera lu lors de l'assemblée et seront soumises à votre approbation.

Le Président rappelle l'existence des conventions suivantes :

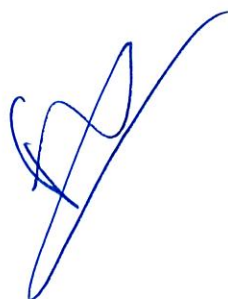
1. Convention signée le 1^{er} janvier 2013, qui se poursuit par tacite reconduction, entre notre société SAS SEBA SUD OUEST et la SARL MF CONSEIL dont le dirigeant commun est M. François LACOMBE. Le montant de la prestation de services facturée à SEBA SUD OUEST a été fixé à 180.000 € HT pour l'année 2017 soit une facturation mensuelle de 15.000 € HT.
2. Convention de compte-courant MF CONSEIL : Mise à disposition d'avances en compte-courant non rémunérées par MF CONSEIL au profit de la SAS SEBA-SUD-OUEST.

3 - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de 14.760 € en report à nouveau.

Nous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

François LACOMBE,
Président



Marie UNAL DE CAPDENAC
Directeur Général





CABINET IMBALZANO
S A S S O C I É S

Experts Comptables diplômés d'État
Commissaires aux Comptes :

Maurice IMBALZANO
Tatiana ADAMOWICZ-VALIN
Franck ROSTAGNO

Jean-Claude ROBAUT
Jean-Marc GENEVET

AUDIT CONSEIL EXPERTISE IMBALZANO & ASSOCIÉS
A.E.C IMBALZANO & Associés

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables
et Comptables Agréés - Région Marseille
Inscrite au près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

SAS SEBA SUD OUEST

S.A.S au capital de 40 000 €
Siège social : 34, bis chemin du chapitre
31100 TOULOUSE

R.C.S.: TOULOUSE 378 522 361 (90 B 1227)
SIRET : 378 522 361 000 39
APE : 742 C

Exercice clos le 31 décembre 2017
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS



A.E.C. CÔTE D'AZUR

Le Florian 14 Quai Papacino
06300 NICE
T : 04 92 00 49 50 F : 04 92 00 49 59
M : accueil-imbazano@imbazano.fr
R.C.S NICE B 521 710 699
SIRET : 521 710 699 00013 - APE : 6920 Z
FR 55 521 710 699

A.E.C. PROVENCE

Centre d'affaires l'Hexagone E
Rue Antoine Albalat
83170 BRIGNOLES
T : 04 94 77 50 00 F : 04 94 77 50 09
M : imbalzano-aix@imbazano.fr
R.C.S DRAGUIGNAN B 521 710 699
SIRET : 521 710 699 00021 - APE : 6920 Z
FR 55 521 710 699

A.E.C. LANGUEDOC-ROUSSILLON

Zac de la Louvade
45 rue Merlot
34130 MAUGUIO
T : 04 67 45 63 14 F : 04 67 87 26 69
M : accueil-maugio@imbazano.fr
R.C.S MONTPELLIER B 521 710 699
SIRET : 521 710 699 00039 - APE : 6920 Z
FR 55 521 710 699

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Présenté par la SARL AEC IMBALZANO & ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les l'assemblée générale de votre société, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS SEBA SUD-OUEST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

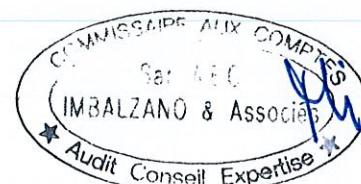
En application des dispositions des 'articles L 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimées ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments des comptes annuels pris isolément.

- ✓ Les options retenues dans le choix des méthodes comptables et dans leurs modalités de mise en œuvre sont présentées dans l'annexe comptable des comptes annuels. Nous avons procédé à l'analyse de ces options et à la vérification par sondages de leur correcte application.

Nous estimons que ces règles et méthodes comptables sont clairement exposées, correctement appliquées, conformes à la réglementation française en vigueur et ne présentent aucun caractère inapproprié.

- ✓ La présentation d'ensemble des comptes annuels nous paraît conforme à la réglementation en vigueur.
- ✓ Il n'existe pas d'événements ou de décisions intervenues au cours de l'exercice dont l'incidence significative ne serait pas traduite dans les comptes.
- ✓ Je me suis assuré que l'estimation des prestations en cours pour un montant de 162 396 € était satisfaisante :
Elles ont été valorisées au prix de vente. Nos sondages ont permis de s'assurer que ces prestations ont bien fait l'objet de facturation en 2018.
- ✓ Je me suis également assuré des modes d'évaluation des provisions clients, par sondages d'apurement tant au travers des journaux de facturation que de règlement postérieurs à la clôture.



- ✓ La Direction de la société nous a confirmé par écrit qu'il n'existe pas d'évènement ou de décision importante intervenue au cours de l'exercice, ni postérieurement jusqu'à la date du présent rapport, qui ne serait pas traduite dans les comptes de l'exercice.
- ✓ Aucun élément significatif dans les comptes n'est constitué à partir d'estimations fondées sur des données subjectives.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

IV- VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.



VI- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

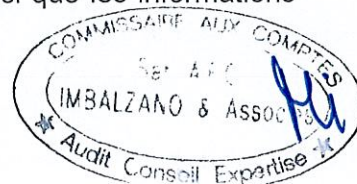
Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative,
- il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nice, le 12 juin 2018

SARL AEC IMBALZANO & ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Représentée par Maurice IMBALZANO



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Désignation de l'entreprise : SAS SEBA SUD-OUEST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 34 CHEMIN DU CHAPITRE 31100 TOULOUSE		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 3 7 8 5 2 2 3 6 1 0 0 0 4 7		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31/12/2017			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	24 681 24 070 611	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	52 738 40 589 12 150	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	110 082 79 611 30 471	
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à des participations	BB	BC			
Autres titres immobilisés	BD	BE	171 171		
Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières*	BH	BI	12 158 12 158		
TOTAL (II)		BJ	BK	199 830 144 269 55 561	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ	162 396 162 396	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	475 500 49 422 426 077	
	Autres créances (3)	BZ	CA	11 951 11 951	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	24 693 24 693	
Disponibilités	CF	CG	82 737 82 737		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	4 043 4 043		
TOTAL (III)		CJ	CK	761 318 49 422 711 896	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	961 148 1A	193 691 767 457	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	IMBALZANO & ASSOCIÉS Créances : Audit Conseil Expertise		

Désignation de l'entreprise SAS SEBA SUD-OUEST

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	283 652
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	14 760
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	342 412
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 251
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	139 718
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	38 237
	Dettes fiscales et sociales	DY	240 838
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	425 044
	Ecart de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	767 457
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1D	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1E	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1F	
		EG	425 044
		EH	6 251

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : SAS SEBA SUD-OUEST

Néant ☐ *

Exercice N

France

Exportations et livraisons
intracommunautaires

Total

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *

FA

FB

FC

Production vendue

biens *
services *

FD

FE

FF

FG

1 552 684

FH

FI

1 552 684

Chiffres d'affaires nets *

FJ

1 552 684

FK

FL

1 552 684

Production stockée *

FM

35 346

Production immobilisée *

FN

Subventions d'exploitation

FO

Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)

FP

29 268

Autres Produits (1) (11)

FQ

86

Total des produits d'exploitation (2) (I)

FR

1 617 383

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises (y compris droits de douane) *

FS

Variation de stock (marchandises) *

FT

Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *

FU

3 166

Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *

FV

Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *

FW

615 078

Impôts, taxes et versements assimilés *

FX

20 873

Salaires et traitements *

FY

666 127

Charges sociales (10)

FZ

238 910

DOTATIONS
D'EXPLOITATION
Sur immobilisations

- dotations aux amortissements *

GA

17 278

- dotations aux provisions

GB

Sur actif circulant : dotations aux provisions *

GC

38 986

Pour risques et charges : dotations aux provisions

GD

Autres charges (12)

GE

7

Total des charges d'exploitation (4) (II)

GF

1 600 426

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

GG

16 958

Opérations
en
commun

Bénéfice attribué ou perte transférée *

(III)

GH

Perte supportée ou bénéfice transféré *

(IV)

GI

PRODUITS FINANCIERS

Produits financiers de participations (5)

GJ

Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)

GK

446

Autres intérêts et produits assimilés (5)

GL

328

Reprises sur provisions et transferts de charges

GM

Différences positives de change

GN

Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

GO

Total des produits financiers (V)

GP

775

CHARGES
FINANCIÈRES

Dotations financières aux amortissements et provisions *

GQ

Intérêts et charges assimilées (6)

GR

3 180

Différences négatives de change

GS

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

GT

Total des charges financières (VI)

GV

3 180

2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)

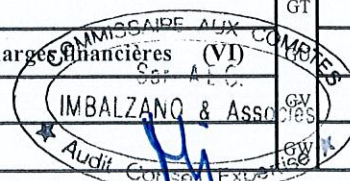
GW

-2 405

3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)

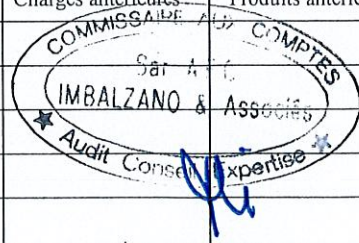
GX

14 553



Désignation de l'entreprise SAS SEBA SUD-OUESTNéant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	869
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	869
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	866
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	866
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	3
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-204
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 619 028
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 604 268
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	14 760
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	340
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	28 268
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CESSIONS IMMOBILISATIONS		866	869
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs



SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE			NA
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS		NS	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ETAT DES STOCKS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF		NS	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL		NS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF		NS	
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS		NS	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NS	
TRANSFERTS DE CHARGES	O		
COMMENTAIRE			NA



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	1 à 5 ans
- Matériel de transport	1 à 3 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	3 à 8 ans
- Logiciels	1 à 3 ans



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations à long terme

Les opérations à long terme sont comptabilisées selon le mode de l'avancement.



ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	24 681		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencés & aménagés const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		45 600		7 138
		Instal. gén., agencés & aménagés divers	43 035		18 833
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	25 543 26 299		2 046
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	140 478		28 018
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		171		
	Prêts et autres immobilisations financières		13 024		
		TOTAL IV	13 195		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			178 354		28 018

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			24 681	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.				52 738	
		Ins. gal. agen. amé. div.			61 868	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.		5 676	19 868 28 346	
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		5 676	162 820	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				171	
	Prêts & autres immob. financières			866	12 158	
		TOTAL IV		866	12 329	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				6 542	199 830	

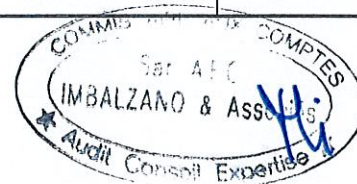


ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	22 713	1 357		24 070
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		34 675	5 914		40 589
	Inst. générales agencem. amén. div.	31 332	4 642		35 973
Autres immos corporelles	Matériel de transport	22 620	2 924	5 676	19 868
	Mat. bureau et informatique, mob.	21 327	2 442		23 769
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	109 953	15 922	5 676	120 199
TOTAL GENERAL		132 666	17 278	5 676	144 269

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
TOTAL								
Immob. incorporelles								
TOTAL								
Constr. Immo. corpor.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

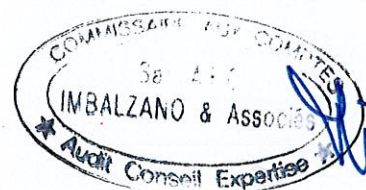


PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II					
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	11 436	38 986	1 000	49 422
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL III	11 436	38 986	1 000	49 422
TOTAL GENERAL (I + II + III)		11 436	38 986	1 000	49 422
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		38 986	1 000	
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

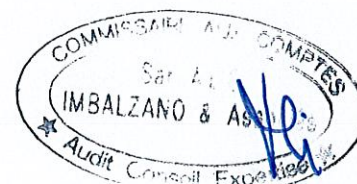


PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		38 986	1 000		
financières					
exceptionnelles					



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		12 158		12 158
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		106 091	106 091	
	Autres créances clients		369 409	369 409	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés		376	376	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		13 012	13 012	
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	2 691	2 691	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		-4 129	-4 129	
	Charges constatées d'avance		4 043	4 043	
TOTAUX			503 651	491 493	12 158
Renvois (1) (2)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés			
		- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine	6 251	6 251		
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		38 237	38 237		
Personnel & comptes rattachés		52 361	52 361		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		68 210	68 210		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	1 700	1 700		
	Taxe sur la valeur ajoutée	117 243	117 243		
	Obligations cautionnées				
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés	Autres impôts, taxes & assimilés	1 324	1 324		
Groupe & associés (2)		139 718	139 718		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		425 044	425 044		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				



CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2017, le CICE s'élève à 29 756 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

Le CICE 2017 a été préfinancé à hauteur de 35.968 euros auprès de la BPI

Le CICE 2016 a contribué à l'investissement à hauteur de 28.018 euros ainsi qu'à une partie de l'augmentation de la masse salariale qui s'élève à 63.167 euros (charges patronales comprises).



TRANSFERTS DES CHARGES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
AIDES A L'EMPLOI	7 133		
PRISE EN CHARGES ASSURANCES	21 134		
TOTAL	28 267		

